

Indicateurs ESG : label ISR

Sommaire

01

Méthodologie & glossaire

p.3

02

Fonds actions

p.6

03

Fonds obligataires

p.41

04

Fonds nourriciers

p.59



01

MÉTHODOLOGIE ET GLOSSAIRE



Environnemental	Social	Gouvernance	Droits de l'homme
<p>Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température</p> <p>Afin d'évaluer la performance climat de nos investissements, nous nous appuyons sur deux principaux indicateurs en matière de lutte contre le changement climatique.</p> <p>→ Les émissions « induites » résultant du cycle de vie des activités d'une entreprise, en tenant compte à la fois des émissions directes, de celles des fournisseurs et des produits.</p> <p>→ Les émissions « évitées » grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique ou des solutions « vertes ».</p> <p>Mirova vise, pour l'ensemble de ses investissements à proposer des portefeuilles cohérents avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C définie dans les accords de Paris de 2015, et affiche systématiquement l'impact carbone de ses investissements (hors gestions Solidaire et Capital naturel), calculée à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.</p> <p>Pour plus d'informations sur cette méthodologie, veuillez consulter les liens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • www.carbone4.com/sites/default/files/CarbonImpactAnalytics.pdf • www.mirova.com/fr/recherche/comprendre#recherche 	<p>Évolution des effectifs entre 2016 et 2019</p> <p>→ Les données sur le pilier social sont issues des rapports annuels des entreprises à fin 2016 et 2019. Le pourcentage de variation a été calculé en utilisant les données à fin 2016 comme point de référence.</p> <p>→ Dans le cadre de certaines de nos stratégies, nous suivons au ligne à ligne la création d'emploi en France des entreprises en portefeuille. Ce suivi est réalisé en interne sur la base d'une collecte spécifique auprès des entreprises. A ce stade, ce suivi se limite à une revue de la création d'emploi sur le périmètre direct de l'entreprise.</p> <p>Notre approche du suivi de la création d'emploi en France fait l'objet d'une publication spécifique, à retrouver via le lien suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • www.mirova.com/fr/recherche/comprendre#recherche 	<p>% de femmes au sein du comité exécutif</p> <p>→ Afin de suivre l'évolution de la place des femmes dans les entreprises cotées, nous réalisons un suivi de la part des femmes présentes à différents niveaux de l'entreprise : Comité de direction, Conseil d'administration, Management, Effectifs.</p> <p>→ Les données concernant les comités exécutifs sont issues de ISS, une agence de notation extra-financière, à la base des rapports annuels des entreprises à fin 2019</p>	<p>Pourcentage des émetteurs exposés à de sérieuses controverses</p> <p>→ Les données relatives aux controverses ont été fournies par ISS ESG. Dans notre évaluation, nous avons seulement pris en compte les controverses les plus graves, c'est-à-dire celles identifiées comme « très sévères » selon la notation d'ISS ESG.</p> <p>Pour plus d'informations sur cette méthodologie, veuillez consulter le lien suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • www.issgovernance.com/esg

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova. Les indicateurs d'impact évoqués reflètent l'impact des entreprises en portefeuille, et non l'impact de l'investisseur. Les données fournies relatives aux impacts des investissements réalisés sont calculées à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.

Pour d'information sur nos méthodologies, veuillez consulter le lien suivant : www.mirova.com/fr/recherche/comprendre#recherche.

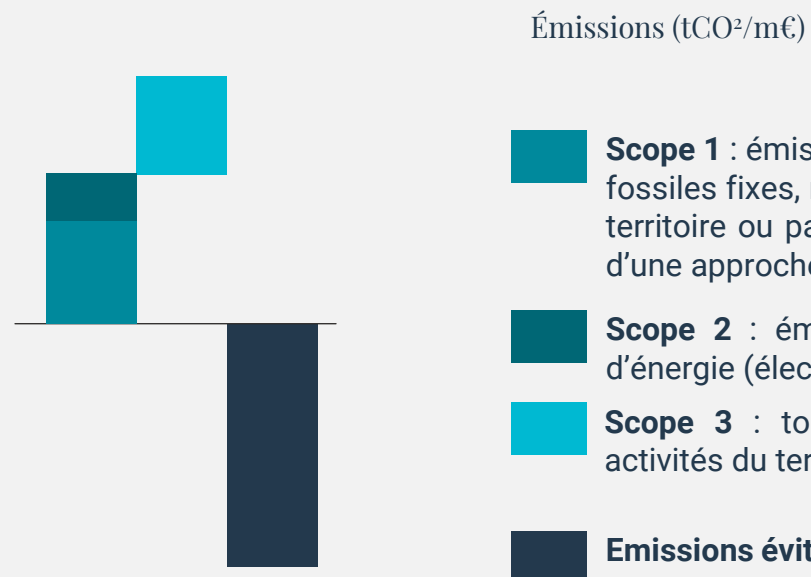
Les données fournies sont issues d'un prestataire externe, elles ne garantissent pas l'exhaustivité en matière de controverse. Les statistiques établies par Mirova s'appliquent aux valeurs pour lesquelles des données sont disponibles. Source : Mirova

En 2015, Mirova et Carbone 4 ont développé conjointement une méthode d'évaluation des données carbone au regard des enjeux spécifiques d'une économie bas carbone: Carbon Impact Analytics (CIA). Cette méthode se concentre sur deux indicateurs principaux :

- Émissions «induites» résultant du «cycle de vie» des activités d'une entreprise, en tenant compte à la fois des émissions directes et de celles des fournisseurs et des produits
- Émissions «évitées» grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique ou des solutions «vertes»

Chaque entreprise est d'abord évaluée individuellement selon un cadre d'évaluation adapté à chaque secteur. Étant donné que les producteurs d'énergie, les secteurs à forte intensité de carbone (énergie, industrie, bâtiments, transports et agriculture) et les entreprises qui produisent des solutions bas carbone ont un potentiel d'impact climatique particulièrement important, ils reçoivent une attention particulière. Ensuite, le bilan carbone individuel de chaque entreprise est agrégé au niveau du portefeuille et retraité pour éviter le double comptage

Scope : catégories des émissions de gaz à effet de serre. On distingue trois « Scopes¹ » :



- Scope 1** : émissions directes de GES issues de la combustion d'énergies fossiles fixes, mobiles, fugitives et issues de la biomasse émises SUR le territoire ou par les sources contrôlées par une collectivité dans le cas d'une approche patrimoine et compétences
- Scope 2** : émissions indirectes induites par l'achat ou l'importation d'énergie (électricité, froid, chaleur ou vapeur)
- Scope 3** : toutes les autres émissions indirectes induites par les activités du territoire ou de la collectivité.
- Emissions évitées**

→ Une **obligation verte** est une obligation émise par une entreprise ou une entité publique qui sert à financer des projets environnementaux de développement des énergies renouvelables ou d'amélioration de l'efficacité énergétique.

→ Le **taux de couverture** est le rapport entre les entreprises couvertes par l'étude et l'ensemble des entreprises de l'univers d'investissement.

1- Définitions adaptées de la norme ISO 14064-1 : 2006. Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova. Les indicateurs d'impact évoqués reflètent l'impact des entreprises en portefeuille, et non l'impact de l'investisseur. Les données fournies relatives aux impacts des investissements réalisés sont calculées à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais. Pour d'information sur nos méthodologies, veuillez consulter le lien suivant : www.mirova.com/fr/recherche/comprendre#recherche.

Les données fournies sont issues d'un prestataire externe, elles ne garantissent pas l'exhaustivité en matière de controverse. Source : Mirova

Indicateurs ESG au 30/09/2020

Environnemental

Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température

	Fonds	Indice de référence*
	1,5°C	3,5°C
Emissions induites (tCO ₂ /million€ investi)	161	97
Emissions évitées (tCO ₂ /million€ investi)	90	11
Taux de couverture (poids)	100%	97%

Droits de l'homme

En poids	Fonds	Indice de référence*
« Très sévères » controverses	0%	3%
Taux de couverture	100%	100%

Gouvernance

Femmes au sein du comité exécutif

	Fonds	Indice de référence*
	18%	14%
Taux de couverture (% détention)	88%	97%

Social

Évolution des effectifs entre 2016 et 2019

	Fonds	Indice de référence*
	3%	5%
Taux de couverture (poids)	90%	97%

Les éléments communiqués reflètent l'opinion / la situation de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

*Indice de référence : MSCI World. Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques », et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » de la présentation. Source : Mirova

Caractéristiques

Informations clés	
Objectif d'investissement*	L'objectif d'investissement de Mirova Global Environmental Equity Fund (le « Compartiment ») consiste à obtenir une performance supérieure aux marchés boursiers mondiaux sur la durée minimale d'investissement recommandée de 5 ans, grâce à des investissements dans des sociétés du monde entier délivrant principalement des solutions visant à résoudre les problèmes environnementaux.
Indice de référence	MSCI WORLD Dividendes Nets Réinvestis
Durée d'investissement recommandée	5 ans
Profil de risque ¹	5
Forme juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds agréée par l'autorité de tutelle, la CSSF, comme OPCVM
Date de création	28/07/2020
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	Mirova
Gérants	Anna Vaananen, Suzanne Senellart
Valorisateur/Dépositaire	Caceis Bank, Luxembourg Branch
Valorisateur/Dépositaire	Caceis Bank, Luxembourg Branch
ISIN, Code Bloomberg	I/A LU2193677080
Enregistrement	France, Luxembourg, Allemagne, Espagne, Suisse, Belgique, Finlande, Pays-Bas, Suède
Valorisation	13h30
Heure limite de centralisation	J+2
Règlement/livraison	Quotidienne

Parts**	Minimum de souscription initiale	Frais globaux (max) ²	Droits d'entrée (max) ³	Droits de sortie (max)
Q**	5 000 000 EUR	0.65%	-	-
I	50 000 EUR	0.80%	-	-
I NPF	50 000 EUR	1.00%	-	-
N	-	0.90%	4.00%	-
N NPF	-	1.10%	4.00%	-
R	-	1.80%	4.00%	-
R NPF	-	2.00%	4.00%	-
SI-NPF	10 000 000 EUR	0.80%	-	-
RE	-	2.20%	-	-

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. À titre indicatif uniquement, les performances du Compartiment peuvent être comparées avec celles de l'Indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement délégué reste libre de choisir les actions qui composent le portefeuille conformément à la politique d'investissement du Compartiment. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

*L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Les risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » de cette présentation et sur le prospectus du fonds disponible sur le site mirova.com.

**Une commission de surperformance de 20% sera prélevée sur toutes les catégories de parts existantes à l'exception des parts Q et NPF. Ces Catégories d'Actions ont pour objet d'aider le Compartiment à développer ses actifs sous gestion au début de sa durée de vie. Ces Catégories d'Actions seront fermées à toutes nouvelles souscriptions à la discrétion du Conseil d'administration.

1- L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer. 2- Les « Frais Globaux » représentent la somme des Frais de Gestion et des Frais d'Administration. 3- Non acquis au fonds. Source : Mirova

Principaux risques

Risque de perte en capital

La valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

Marchés Actions

Le fait d'investir dans des actions implique des risques liés aux chutes de cours imprévisibles, aux périodes de sous-performance de cours donnés, ou à une chute du marché boursier dans son ensemble

Risque de change

Certains Compartiments investissent dans des titres libellés dans plusieurs devises, qui sont différentes de leur devise de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères ont une incidence sur la valeur de certains titres détenus par ces Compartiments :

Pour les Catégories d'Actions non couvertes et libellées dans des devises différentes de la devise du Fonds, la valeur de la Catégorie d'Actions suit les fluctuations du taux de change entre la devise de la Catégorie d'actions et la Devise de Référence du Fonds, ce qui est susceptible de générer une volatilité supplémentaire au niveau de la Catégorie d'Actions

Concentration de portefeuille

Bien que la stratégie de certains Compartiments consistant à investir dans un nombre limité d'actions offre la possibilité de générer des rendements attractifs dans le temps, cette stratégie est susceptible d'augmenter la volatilité de la performance de l'investissement de ces Compartiments par rapport aux fonds qui investissent dans un grand nombre d'actions. Si les actions dans lesquelles ces Compartiments investissent sont peu performantes, les Compartiments pourraient subir des pertes plus importantes que si l'investissement avait porté sur un plus grand nombre d'actions.

Risque de Contrepartie

Une ou plusieurs contrepartie(s) expérimentées en matière d'opérations de swap, de contrats de change ou autres contrats sont susceptibles de manquer à leurs obligations en vertu de tels swaps, contrats de changes ou autres contrats, et par conséquent, les Compartiments pourraient ne pas être en mesure de réaliser les performances attendues d'un tel swap, contrat de changes ou autre contrat. En outre, dans le cas de l'insolvabilité ou de la défaillance d'une contrepartie, un Compartiment pourrait ne récupérer, même à l'égard de biens spécifiquement traçables, qu'une quote-part de tous les biens disponibles aux fins de distribution à l'ensemble des créanciers et/ou clients de ladite contrepartie. Ce montant peut être inférieur aux montants dus au Compartiment

Taille de capitalisation des sociétés

- ▶ Sociétés à petite capitalisation - L'investissement dans des sociétés à petite capitalisation peut comporter des risques plus importants que l'investissement dans de plus grandes entreprises, ainsi que des ressources managériales et financières inférieures. Les actions des petites entreprises peuvent être particulièrement sensibles aux variations imprévues des taux d'intérêt, des coûts d'emprunt et des bénéfices. En conséquence d'échanges moins fréquents, les actions des petites entreprises peuvent également être soumises à des fluctuations de prix plus importantes et peuvent être moins liquides
- ▶ Sociétés à grande capitalisation - Les Compartiments investissant dans les sociétés à grande capitalisation sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à certains autres fonds d'actions (notamment ceux axés sur les titres de petites sociétés) au cours des périodes où les actions des grandes entreprises sont pour la plupart en déclin. De la même manière, les sociétés bien établies ne sont généralement pas assez flexibles et sont parfois incapables de réagir rapidement aux défis de la concurrence, tels que l'évolution en matière de technologie et de goûts des consommateurs, ce qui est susceptible de nuire à la performance du Compartiment

Modifications des Lois et/ou Régimes Fiscaux

Tous les Compartiments sont soumis aux lois et au régime fiscal du Luxembourg. Les titres détenus par chaque Compartiment ainsi que leurs émetteurs seront assujettis aux lois et aux régimes fiscaux de divers autres pays, ce qui implique un risque de requalification fiscale. Toute modification de ces lois et régimes fiscaux, ou toute convention fiscale entre le Luxembourg et un autre pays, ou entre différents pays, pourrait nuire à la valeur des titres d'un Compartiment.

Principaux risques

Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Risques en matière de durabilité

Les Compartiments sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des Compartiments. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

Investissements internationaux

Les investissements internationaux impliquent certains risques, tels que les variations du taux de change, les événements politiques ou réglementaires, l'instabilité économique et le manque de transparence de l'information. Les titres investis dans un ou plusieurs marchés peuvent également être soumis à une liquidité limitée.

Dérivés financiers

Marchés émergents

Les investissements en titres de marchés émergents comportent certains risques, tels que l'illiquidité et la volatilité, qui peuvent être plus importants que ceux généralement associés à l'investissement dans les marchés développés. Les niveaux en matière de développement économique, de stabilité politique, de profondeur du marché, d'infrastructure, de capitalisation, de contrôles fiscal et réglementaire dans les économies de marché émergents peuvent être inférieurs à ceux observés dans des pays plus développés.

Indicateurs ESG au 30/09/2020

Environnemental

Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température

	Fonds	Indice de référence*
	1,5°C	3,5°C
Emissions induites (tCO ₂ /million€ investi)	94	187
Emissions évitées (tCO ₂ /million€ investi)	70	21
Taux de couverture (poids)	94%	99%

Droits de l'homme

En poids	Fonds	Indice de référence*
« Très sévères » controverses	0%	0%
Taux de couverture	100%	100%

Gouvernance

Femmes au sein du comité exécutif

	Fonds	Indice de référence*
	19%	15%
Taux de couverture (% détention)	90%	98%

Social

Évolution des effectifs entre 2016 et 2019

	Fonds	Indice de référence*
	6%	2%
Taux de couverture (poids)	88%	95%

Les éléments communiqués reflètent l'opinion / la situation de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

*Indice de référence : MSCI Europe. Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques » et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » de la présentation. Source : Mirova

Caractéristiques du fonds

Éléments clés	
Objectif d'investissement*	L'objectif d'investissement de Mirova Europe Sustainable Equity Fund consiste à obtenir une performance supérieure à l'Indice de référence sur la durée minimale d'investissement recommandée de 5 ans, grâce à des investissements dans des sociétés dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durable
Indice de référence	MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis (www.msci.com)
Durée d'investissement recommandée	5 ans
Profil de risque ¹	6
Forme juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds agréée par l'autorité de tutelle, la CSSF, comme OPCVM
Date de création	06/09/2011
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	Mirova
Gérants	David Belloc
Valorisateur	Caceis Bank, Luxembourg Branch
Dépositaire	Caceis Bank, Luxembourg Branch
ISIN / Code Bloomberg	I/C (EUR) LU0552643099 NICEEIA LX Equity
Enregistrement	France, Singapour, Autriche, Finlande, Allemagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, Suisse, Royaume-Uni, Belgique, Irlande, Norvège, Suède
Valorisation	Quotidienne
Heure limite de centralisation	13h30
Règlement / livraison	J+2
Fréquence de valorisation	Quotidienne

Parts	Minimum de souscription initiale	Frais globaux (max) ²	Droits d'entrée (max) ³	Droits de sortie (max)
M	5 000 000 EUR	0.80 %	0.00 %	0.00 %
SI-NPF	10 000 000 EUR	0.90 %	0.00 %	0.00 %
I	50 000 EUR	1.00 %	0.00 %	0.00 %
N	N/A	1.10 %	4.00 %	0.00 %
N-NPF	N/A	1.30 %	4.00 %	0.00 %
R	N/A	1.80 %	4.00 %	0.00 %
R-NPF	N/A	2.00 %	4.00 %	0.00 %
RE	N/A	2.40 %	0.00 %	0.00 %

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. À titre indicatif uniquement, les performances du Compartiment peuvent être comparées avec celles de l'Indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement délégué reste libre de choisir les actions qui composent le portefeuille conformément à la politique d'investissement du Compartiment. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

*L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Les risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » de cette présentation et sur le prospectus du fonds disponible sur le site mirova.com.

Une commission de surperformance de 20% sera prélevée sur toutes les catégories de parts existantes à l'exception des parts M et NPF.

1- L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

2- Les « Frais Globaux » représentent la somme des Frais de Gestion et des Frais d'Administration.

3- Non acquis au fonds.

Source : Mirova

Principaux risques

Perte de Capital

La valeur et le rendement sont de nature à fluctuer avec le temps (notamment en raison des fluctuations de taux de change), de même que les Actions peuvent, au moment du rachat, présenter une valeur supérieure comme inférieure à leur coût initial. Rien ne garantit que le capital investi dans une Action sera en intégralité retourné à l'investisseur.

Concentration du Portefeuille

Bien que la stratégie de certains Compartiments consistant à investir dans un nombre limité d'actions offre la possibilité de générer des rendements attractifs dans le temps, cette stratégie est susceptible d'augmenter la volatilité de la performance de l'investissement de ces Compartiments par rapport aux fonds qui investissent dans un grand nombre d'actions. Si les actions dans lesquelles ces Compartiments investissent sont peu performantes, les Compartiments pourraient subir des pertes plus importantes que si l'investissement avait porté sur un plus grand nombre d'actions.

Concentration Géographique

Certains Compartiments concentrent leurs investissements dans des entreprises situées dans des régions mondiales spécifiques, ce qui implique davantage de risques que dans le cadre d'investissements à l'étendue géographique plus vaste. En conséquence, ces Compartiments sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à celle des fonds qui investissent dans d'autres parties du monde, lorsque les économies de leur zone d'investissement éprouvent des difficultés ou que leurs actions sont en déclin. Par ailleurs, les économies de la zone d'investissement de ces Compartiments peuvent être significativement affectées par des évolutions politiques, économiques ou réglementaires défavorables.

Taux de Change

Certains Compartiments investissent dans des titres libellés dans plusieurs devises, qui sont différentes de leur devise de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères ont une incidence sur la valeur de certains titres détenus par ces Compartiments.

Risque de change au niveau des Catégories d'Actions - Pour les Catégories d'Actions non couvertes et libellées dans des devises différentes de la devise du Fonds, la valeur de la Catégorie d'Actions suit les fluctuations du taux de change entre la devise de la Catégorie d'actions et la Devise de Référence du Fonds, ce qui est susceptible de générer une volatilité supplémentaire au niveau de la Catégorie d'Actions.

Taille de Capitalisation des Sociétés :

- ▶ Sociétés à petite capitalisation - L'investissement dans des sociétés à petite capitalisation peut comporter des risques plus importants que l'investissement dans de plus grandes entreprises, ainsi que des ressources managériales et financières inférieures. Les actions des petites entreprises peuvent être particulièrement sensibles aux variations imprévues des taux d'intérêt, des coûts d'emprunt et des bénéfices. En conséquence d'échanges moins fréquents, les actions des petites entreprises peuvent également être soumises à des fluctuations de prix plus importantes et peuvent être moins liquides.
- ▶ Sociétés à grande capitalisation - Les Compartiments investissant dans les sociétés à grande capitalisation sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à certains autres fonds d'actions (notamment ceux axés sur les titres de petites sociétés) au cours des périodes où les actions des grandes entreprises sont pour la plupart en déclin. De la même manière, les sociétés bien établies ne sont généralement pas assez flexibles et sont parfois incapables de réagir rapidement aux défis de la concurrence, tels que l'évolution en matière de technologie et de goûts des consommateurs, ce qui est susceptible de nuire à la performance du Compartiment.

Marchés Actions

Le fait d'investir dans des actions implique des risques liés aux chutes de cours imprévisibles, aux périodes de sous-performance de cours donnés, ou à une chute du marché boursier dans son ensemble

Principaux risques

Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Risques en matière de durabilité

Les Compartiments sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des Compartiments. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

Indicateurs ESG au 30/09/2020

Environnemental

Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température

	Fonds	Indice de référence*
	1,5°C	3,5°C
Emissions induites (tCO ₂ /million€ investi)	99	187
Emissions évitées (tCO ₂ /million€ investi)	78	21
Taux de couverture (poids)	90%	99%

Droits de l'homme

En poids	Fonds	Indice de référence*
« Très sévères » controverses	0%	0%
Taux de couverture	100%	100%

Gouvernance

Femmes au sein du comité exécutif

	Fonds	Indice de référence*
	18%	15%
Taux de couverture (% détention)	87%	98%

Social

Évolution des effectifs entre 2016 et 2019

	Fonds	Indice de référence*
	6%	2%
Taux de couverture (poids)	92%	95%

Les éléments communiqués reflètent l'opinion / la situation de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

*Indice de référence : MSCI Europe. Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques » et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » de la présentation. Source : Mirova

Caractéristiques

Informations clés	
Objectif d'investissement*	Obtenir une performance supérieure aux actions européennes sur la durée d'investissement recommandée, grâce à des investissements dans des sociétés dont les activités répondent aux problématiques d'environnement
Indice de référence	MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis
Durée d'investissement recommandée	5 ans
Profil de risque ¹	6
Titres éligibles au PEA	Minimum 75%
Forme juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds agréée par l'autorité de tutelle, la CSSF, comme OPCVM
Date de création	12/12/2013 ²
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	Mirova
Gérants	Suzanne Senellart, Christine Tricaud,
Valorisateur/Dépositaire	Caceis Bank, Luxembourg Branch
ISIN, Code Bloomberg	I/C (EUR) LU0914732671 NATEXHO LX
Enregistrement	France, Allemagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, Suisse, Royaume-Uni, Belgique, Singapour, Finlande, Norvège, Suède
Valorisation	Quotidienne
Heure limite de centralisation	13h30
Règlement/livraison	J+2

Parts**	Minimum de souscription initiale	Frais globaux (max) ³	Droits d'entrée (max) ⁴	Droits de sortie (max)
I	50 000 EUR	1.00%	0.00%	0.00%
M	5 000 000 EUR	0.80%	0.00%	0.00%
M1	5 000 000 EUR	0.80%	0.00%	0.00%
N	N/A	1.10%	4.00%	0.00%
R	N/A	1.80%	4.00%	0.00%
RE	N/A	2.40%	0.00%	0.00%
SI-NPF	10 000 000 EUR	0.90%	0.00%	0.00%

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. À titre indicatif uniquement, les performances du Compartiment peuvent être comparées avec celles de l'Indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement délégué reste libre de choisir les actions qui composent le portefeuille conformément à la politique d'investissement du Compartiment. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

*L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Les risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » de cette présentation et sur le prospectus du fonds disponible sur le site mirova.com.

**Une commission de surperformance de 20% sera prélevée sur toutes les catégories de parts existantes à l'exception des parts M et NPF.

1- L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer. 2- 2013 correspond à la fusion dans le compartiment de la sicav Mirova Funds domiciliée au Luxembourg du fonds Natixis Impact Life Quality, un «Fonds Commun de Placement» domicilié en France enregistré en 2007 auprès de l'AMF et géré par la même société de gestion qui avait une politique d'investissement identique 3- Les « Frais Globaux » représentent la somme des Frais de Gestion et des Frais d'Administration. 4- Non acquis au fonds. Source : Mirova

Principaux risques

Risque de perte en capital

La valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

Marchés Actions

Le fait d'investir dans des actions implique des risques liés aux chutes de cours imprévisibles, aux périodes de sous-performance de cours donnés, ou à une chute du marché boursier dans son ensemble

Concentration géographique

Certains Compartiments concentrent leurs investissements dans des entreprises situées dans des régions mondiales spécifiques, ce qui implique davantage de risques que dans le cadre d'investissements à l'étendue géographique plus vaste. En conséquence, ces Compartiments sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à celle des fonds qui investissent dans d'autres parties du monde, lorsque les économies de leur zone d'investissement éprouvent des difficultés ou que leurs actions sont en déclin. Par ailleurs, les économies de la zone d'investissement de ces Compartiments peuvent être significativement affectées par des évolutions politiques, économiques ou réglementaires défavorables

Risque de change

Certains Compartiments investissent dans des titres libellés dans plusieurs devises, qui sont différentes de leur devise de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères ont une incidence sur la valeur de certains titres détenus par ces Compartiments :

Pour les Catégories d'Actions non couvertes et libellées dans des devises différentes de la devise du Fonds, la valeur de la Catégorie d'Actions suit les fluctuations du taux de change entre la devise de la Catégorie d'actions et la Devise de Référence du Fonds, ce qui est susceptible de générer une volatilité supplémentaire au niveau de la Catégorie d'Actions

Taille de capitalisation des sociétés

- ▶ Sociétés à petite capitalisation - L'investissement dans des sociétés à petite capitalisation peut comporter des risques plus importants que l'investissement dans de plus grandes entreprises, ainsi que des ressources managériales et financières inférieures. Les actions des petites entreprises peuvent être particulièrement sensibles aux variations imprévues des taux d'intérêt, des coûts d'emprunt et des bénéfices. En conséquence d'échanges moins fréquents, les actions des petites entreprises peuvent également être soumises à des fluctuations de prix plus importantes et peuvent être moins liquides
- ▶ Sociétés à grande capitalisation - Les Compartiments investissant dans les sociétés à grande capitalisation sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à certains autres fonds d'actions (notamment ceux axés sur les titres de petites sociétés) au cours des périodes où les actions des grandes entreprises sont pour la plupart en déclin. De la même manière, les sociétés bien établies ne sont généralement pas assez flexibles et sont parfois incapables de réagir rapidement aux défis de la concurrence, tels que l'évolution en matière de technologie et de goûts des consommateurs, ce qui est susceptible de nuire à la performance du Compartiment

Principaux risques

Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Concentration de portefeuille

Bien que la stratégie de certains Compartiments consistant à investir dans un nombre limité d'actions offre la possibilité de générer des rendements attractifs dans le temps, cette stratégie est susceptible d'augmenter la volatilité de la performance de l'investissement de ces Compartiments par rapport aux fonds qui investissent dans un grand nombre d'actions. Si les actions dans lesquelles ces Compartiments investissent sont peu performantes, les Compartiments pourraient subir des pertes plus importantes que si l'investissement avait porté sur un plus grand nombre d'actions.

Risques en matière de durabilité

Les Compartiments sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des Compartiments. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

Indicateurs ESG au 30/09/2020

Environnemental

Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température

	Fonds	Indice de référence*
	2,0°C	3,7°C
Emissions induites (tCO ₂ /million€ investi)	97	210
Emissions évitées (tCO ₂ /million€ investi)	29	22
Taux de couverture (poids)	96%	98%

Droits de l'homme

En poids	Fonds	Indice de référence*
« Très sévères » controverses	0%	0%
Taux de couverture	100%	100%

Gouvernance

Femmes au sein du comité exécutif

	Fonds	Indice de référence*
	16%	13%
Taux de couverture (% détention)	95%	98%

Social

Évolution des effectifs entre 2016 et 2019

	Fonds	Indice de référence*
	2%	3%
Taux de couverture (poids)	96%	98%

Les éléments communiqués reflètent l'opinion / la situation de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

*Indice de référence : MSCI EMU. Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques », et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » de la présentation. Source : Mirova

Caractéristiques du fonds

Éléments clés	
Objectif d'investissement*	L'objectif d'investissement de Mirova Euro Sustainable Equity Fund consiste à obtenir une performance supérieure à l'Indice de référence sur la durée minimale d'investissement recommandée de 5 ans, grâce à des investissements dans des sociétés dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durable
Indice de référence	MSCI EMU Dividendes Nets Réinvestis (www.msci.com)
Durée d'investissement recommandée	5 ans
Profil de risque ¹	6
Forme juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds agréée par l'autorité de tutelle, la CSSF, comme OPCVM
Date de création	07/11/2013
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	Mirova
Gérants	Soliane Varlet, Xavier Combet
Valorisateur	Caceis Bank, Luxembourg Branch
Dépositaire	Caceis Bank, Luxembourg Branch
ISIN / Code Bloomberg	I/C (EUR) LU0914731780 / NATISRI LX Equity
Enregistrement	France, Singapour, Autriche, Finlande, Allemagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, Suisse, Royaume-Uni, Belgique, Irlande, Portugal
Valorisation	Quotidienne
Heure limite de centralisation	13h30
Règlement / livraison	J+2

Parts**	Minimum de souscription initiale	Frais globaux (max) ²	Droits d'entrée (max) ³	Droits de sortie (max)
I	50 000 EUR	1.00 %	0.00 %	0.00 %
I-NPF	50 000 EUR	1.10 %	0.00 %	0.00 %
M	5 000 000 EUR	0.80 %	0.00 %	0.00 %
N	N/A	1.10 %	4.00 %	0.00 %
N-NPF	N/A	1.30 %	4.00 %	0.00 %
R	N/A	1.80 %	4.00 %	0.00 %
RE	N/A	2.40 %	0.00 %	0.00 %
R-NPF	N/A	2.00 %	4.00 %	0.00 %
SI-NPF	10 000 000 EUR	0.90 %	0.00 %	0.00 %

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. À titre indicatif uniquement, les performances du Compartiment peuvent être comparées avec celles de l'Indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement délégué reste libre de choisir les actions qui composent le portefeuille conformément à la politique d'investissement du Compartiment. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

*L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Les risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » de cette présentation et sur le prospectus du fonds disponible sur le site mirova.com.

**Une commission de surperformance de 20% sera prélevée sur toutes les catégories de parts existantes à l'exception des parts M et NPF.

1- L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

2- Les « Frais Globaux » représentent la somme des Frais de Gestion et des Frais d'Administration.

3- Non acquis au fonds.

Source: Mirova

Principaux risques

Perte de Capital

La valeur et le rendement sont de nature à fluctuer avec le temps (notamment en raison des fluctuations de taux de change), de même que les Actions peuvent, au moment du rachat, présenter une valeur supérieure comme inférieure à leur coût initial. Rien ne garantit que le capital investi dans une Action sera en intégralité retourné à l'investisseur.

Concentration du Portefeuille

Bien que la stratégie de certains Compartiments consistant à investir dans un nombre limité d'actions offre la possibilité de générer des rendements attractifs dans le temps, cette stratégie est susceptible d'augmenter la volatilité de la performance de l'investissement de ces Compartiments par rapport aux fonds qui investissent dans un grand nombre d'actions. Si les actions dans lesquelles ces Compartiments investissent sont peu performantes, les Compartiments pourraient subir des pertes plus importantes que si l'investissement avait porté sur un plus grand nombre d'actions.

Concentration Géographique

Certains Compartiments concentrent leurs investissements dans des entreprises situées dans des régions mondiales spécifiques, ce qui implique davantage de risques que dans le cadre d'investissements à l'étendue géographique plus vaste. En conséquence, ces Compartiments sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à celle des fonds qui investissent dans d'autres parties du monde, lorsque les économies de leur zone d'investissement éprouvent des difficultés ou que leurs actions sont en déclin. Par ailleurs, les économies de la zone d'investissement de ces Compartiments peuvent être significativement affectées par des évolutions politiques, économiques ou réglementaires défavorables.

Taux de Change

Certains Compartiments investissent dans des titres libellés dans plusieurs devises, qui sont différentes de leur devise de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères ont une incidence sur la valeur de certains titres détenus par ces Compartiments.

Risque de change au niveau des Catégories d'Actions - Pour les Catégories d'Actions non couvertes et libellées dans des devises différentes de la devise du Fonds, la valeur de la Catégorie d'Actions suit les fluctuations du taux de change entre la devise de la Catégorie d'actions et la Devise de Référence du Fonds, ce qui est susceptible de générer une volatilité supplémentaire au niveau de la Catégorie d'Actions.

Taille de Capitalisation des Sociétés :

- ▶ Sociétés à petite capitalisation - L'investissement dans des sociétés à petite capitalisation peut comporter des risques plus importants que l'investissement dans de plus grandes entreprises, ainsi que des ressources managériales et financières inférieures. Les actions des petites entreprises peuvent être particulièrement sensibles aux variations imprévues des taux d'intérêt, des coûts d'emprunt et des bénéfices. En conséquence d'échanges moins fréquents, les actions des petites entreprises peuvent également être soumises à des fluctuations de prix plus importantes et peuvent être moins liquides.
- ▶ Sociétés à grande capitalisation - Les Compartiments investissant dans les sociétés à grande capitalisation sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à certains autres fonds d'actions (notamment ceux axés sur les titres de petites sociétés) au cours des périodes où les actions des grandes entreprises sont pour la plupart en déclin. De la même manière, les sociétés bien établies ne sont généralement pas assez flexibles et sont parfois incapables de réagir rapidement aux défis de la concurrence, tels que l'évolution en matière de technologie et de goûts des consommateurs, ce qui est susceptible de nuire à la performance du Compartiment.

Marchés Actions

Le fait d'investir dans des actions implique des risques liés aux chutes de cours imprévisibles, aux périodes de sous-performance de cours donnés, ou à une chute du marché boursier dans son ensemble

Principaux risques

Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Risques en matière de durabilité

Les Compartiments sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des Compartiments. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

Indicateurs ESG au 30/09/2020

Environnemental

Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température

	Fonds	Indice de référence*
	1,5°C	3,5°C
Emissions induites (tCO2/million€ investi)	44	97
Emissions évitées (tCO2/million€ investi)	32	11
Taux de couverture (poids)	95%	96%

Droits de l'homme

En poids	Fonds	Indice de référence*
« Très sévères » controverses	3%	3%
Taux de couverture	100%	98%

Gouvernance

Femmes au sein du comité exécutif

	Fonds	Indice de référence*
	20%	14%
Taux de couverture (% détention)	95%	97%

Social

Évolution des effectifs entre 2016 et 2019

	Fonds	Indice de référence*
	6%	5%
Taux de couverture (poids)	95%	97%

Les éléments communiqués reflètent l'opinion / la situation de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

*Indice de référence : MSCI World. Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques », et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » de la présentation. Source : Mirova

Caractéristiques

Informations clés	
Objectif d'investissement*	Obtenir une performance supérieure à l'indice MSCI World Dividendes Nets Réinvestis, grâce à des investissements dans des sociétés dont les activités sont liées à des thèmes d'investissement durable sur la durée minimale d'investissement recommandée de 5 ans
Indice de référence	MSCI World Dividendes Nets Réinvestis
Durée d'investissement recommandée	5 ans
Profil de risque ¹	6
Forme juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds agréée par l'autorité de tutelle, la CSSF, comme OPCVM
Date de création	25/10/2013
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	Mirova US
Gérants	Jens Peers, CFA, Amber Fairbanks, CFA and Hua Cheng, CFA, PhD
Valorisateur/Dépositaire	Caceis Bank, Luxembourg Branch
ISIN, Code Bloomberg	I/A (EUR) LU0914729453 - MGSEIAE LX Equity
Enregistrement	France, Singapour, Autriche, Finlande, Allemagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni, Belgique, Irlande, Norvège
Valorisation	Quotidienne
Heure limite de centralisation	13h30
Règlement/livraison	J+2
Fréquence de valorisation	Quotidienne

Parts**	Minimum de souscription initiale	Frais globaux (max) ²	Droits d'entrée (max) ³	Droits de sortie (max)
F-NPF	N/A	1.50 %	0.00 %	0.00 %
I	50 000 EUR	0.80 %	0.00 %	0.00 %
I-NPF	50 000 EUR	1.00 %	0.00 %	0.00 %
M	5 000 000 EUR	0.65 %	0.00 %	0.00 %
N	N/A	0.90 %	4.00 %	0.00 %
N-NPF	N/A	1.10 %	4.00 %	0.00 %
R	N/A	1.80 %	4.00 %	0.00 %
RE	N/A	2.40 %	0.00 %	0.00 %
RE-NPF	N/A	2.55 %	0.00 %	0.00 %
R-NPF	N/A	2.00 %	4.00 %	0.00 %
SI-NPF	10 000 000 EUR	0.80 %	0.00 %	0.00 %

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. À titre indicatif uniquement, les performances du Compartiment peuvent être comparées avec celles de l'Indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement délégué reste libre de choisir les actions qui composent le portefeuille conformément à la politique d'investissement du Compartiment. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

*L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Les risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » de cette présentation et sur le prospectus du fonds disponible sur le site mirova.com.

**Une commission de surperformance de 20% sera prélevée sur toutes les catégories de parts existantes à l'exception des parts M et NPF. 1- L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer. 2- Les « Frais Globaux » représentent la somme des Frais de Gestion et des Frais d'Administration. 3- Non acquis au fonds. Source : Mirova.

Principaux risques

Perte de Capital

La valeur et le rendement sont de nature à fluctuer avec le temps (notamment en raison des fluctuations de taux de change), de même que les Actions peuvent, au moment du rachat, présenter une valeur supérieure comme inférieure à leur coût initial. Rien ne garantit que le capital investi dans une Action sera en intégralité retourné à l'investisseur.

Marchés émergents

Les investissements en titres de marchés émergents comportent certains risques, tels que l'illiquidité et la volatilité, qui peuvent être plus importants que ceux généralement associés à l'investissement dans les marchés développés. Les niveaux en matière de développement économique, de stabilité politique, de profondeur du marché, d'infrastructure, de capitalisation, de contrôles fiscal et réglementaire dans les économies de marché émergents peuvent être inférieurs à ceux observés dans des pays plus développés.

Investissements internationaux

Les investissements internationaux impliquent certains risques, tels que les variations du taux de change, les événements politiques ou réglementaires, l'instabilité économique et le manque de transparence de l'information. Les titres investis dans un ou plusieurs marchés peuvent également être soumis à une liquidité limitée.

Risque de Contrepartie

Une ou plusieurs contrepartie(s) expérimentées en matière d'opérations de swap, de contrats de change ou autres contrats sont susceptibles de manquer à leurs obligations en vertu de tels swaps, contrats de changes ou autres contrats, et par conséquent, les Compartiments pourraient ne pas être en mesure de réaliser les performances attendues d'un tel swap, contrat de changes ou autre contrat. En outre, dans le cas de l'insolvabilité ou de la défaillance d'une contrepartie, un Compartiment pourrait ne récupérer, même à l'égard de biens spécifiquement traçables, qu'une quote-part de tous les biens disponibles aux fins de distribution à l'ensemble des créanciers et/ou clients de ladite contrepartie. Ce montant peut être inférieur aux montants dus au Compartiment.

Modifications des Lois et/ou Régimes Fiscaux

Tous les Compartiments sont soumis aux lois et au régime fiscal du Luxembourg. Les titres détenus par chaque Compartiment ainsi que leurs émetteurs seront assujettis aux lois et aux régimes fiscaux de divers autres pays, ce qui implique un risque de requalification fiscale. Toute modification de ces lois et régimes fiscaux, ou toute convention fiscale entre le Luxembourg et un autre pays, ou entre différents pays, pourrait nuire à la valeur des titres d'un Compartiment.

Taille de Capitalisation des Sociétés

- ▶ Sociétés à petite capitalisation - L'investissement dans des sociétés à petite capitalisation peut comporter des risques plus importants que l'investissement dans de plus grandes entreprises, ainsi que des ressources managériales et financières inférieures. Les actions des petites entreprises peuvent être particulièrement sensibles aux variations imprévues des taux d'intérêt, des coûts d'emprunt et des bénéfices. En conséquence d'échanges moins fréquents, les actions des petites entreprises peuvent également être soumises à des fluctuations de prix plus importantes et peuvent être moins liquides.
- ▶ Sociétés à grande capitalisation - Les Compartiments investissant dans les sociétés à grande capitalisation sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à certains autres fonds d'actions (notamment ceux axés sur les titres de petites sociétés) au cours des périodes où les actions des grandes entreprises sont pour la plupart en déclin. De la même manière, les sociétés bien établies ne sont généralement pas assez flexibles et sont parfois incapables de réagir rapidement aux défis de la concurrence, tels que l'évolution en matière de technologie et de goûts des consommateurs, ce qui est susceptible de nuire à la performance du Compartiment.

Dérivés financiers

L'utilisation de dérivés à des fins d'investissement peut générer un plus grand risque pour les compartiments que s'ils sont utilisés uniquement à des fins de couverture. Ces instruments sont volatiles et peuvent être assujettis à plusieurs types de risques, y compris mais pas seulement, les risques de marché, les risques de liquidité, les risques de crédit, les risques de contreparties, les risques juridiques et opérationnels.

Principaux risques

Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Risques en matière de durabilité

Les Compartiments sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des Compartiments. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

Taux de change

Certains Compartiments investissent dans des titres libellés dans plusieurs devises, qui sont différentes de leur devise de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères ont une incidence sur la valeur de certains titres détenus par ces Compartiments.

Risque de change au niveau des Catégories d'Actions - Pour les Catégories d'Actions non couvertes et libellées dans des devises différentes de la devise du Fonds, la valeur de la Catégorie d'Actions suit les fluctuations du taux de change entre la devise de la Catégorie d'actions et la Devise de Référence du Fonds, ce qui est susceptible de générer une volatilité supplémentaire au niveau de la Catégorie d'Actions.

Marchés Actions

Le fait d'investir dans des actions implique des risques liés aux chutes de cours imprévisibles, aux périodes de sous-performance de cours donnés, ou à une chute du marché boursier dans son ensemble.

Concentration du Portefeuille

Bien que la stratégie de certains Compartiments consistant à investir dans un nombre limité d'actions offre la possibilité de générer des rendements attractifs dans le temps, cette stratégie est susceptible d'augmenter la volatilité de la performance de l'investissement de ces Compartiments par rapport aux fonds qui investissent dans un grand nombre d'actions. Si les actions dans lesquelles ces Compartiments investissent sont peu performantes, les Compartiments pourraient subir des pertes plus importantes que si l'investissement avait porté sur un plus grand nombre d'actions.

Indicateurs ESG au 30/09/2020

Environnemental

Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température

	Fonds	Indice de référence*
	1,5°C	3,7°C
Emissions induites (tCO ₂ /million€ investi)	34	184
Emissions évitées (tCO ₂ /million€ investi)	30	19
Taux de couverture (poids)	80%	99%

Droits de l'homme

En poids	Fonds	Indice de référence*
« Très sévères » controverses	1%	0%
Taux de couverture	100%	100%

Gouvernance

Femmes au sein du comité exécutif

	Fonds	Indice de référence*
	19%	19%
Taux de couverture (% détention)	78%	99%

Social

Évolution des effectifs entre 2016 et 2019

	Fonds	Indice de référence*
	8%	2%
Taux de couverture (poids)	84%	98%

Les éléments communiqués reflètent l'opinion / la situation de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

*Indice de référence : 45% du MSCI Europe + 45% du SBF120 + 10% Eonia. Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques », et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » de la présentation. Source : Mirova

Caractéristiques

Informations	
Objectif d'investissement*	Le FCP est un fonds ISR et Solidaire, éligible au PEA, qui a pour objectif de générer, sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq ans, une performance financière en ligne avec celle des marchés d'actions européens et d'investir sur les entreprises européennes et internationales qui vont, selon l'analyse de Mirova, créer de l'emploi en France sur des cycles de 3 ans.
Indice de référence	Aucun indicateur. À titre indicatif, indice composite constitué de 45 % MSCI Europe ex-France Local+ 45 % SBF 120 + 10 % EONIA (www.msci.com et fr.euribor-rates.eu/eonia.asp)
Durée d'investissement recommandée	5 ans minimum
Profil de risque ¹	5
Titres éligibles au PEA	Minimum 75%
Forme juridique	FCP de droit français
Date de création	02 novembre 2015
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	Mirova
Gérants	Fabien Leonhardt, Xavier Combet
Valorisateur / Dépositaire	CACEIS FA / CACEIS BANK
ISIN / Code Bloomberg	I/C (EUR) FR0013018801 / IIEDYIC FP
Enregistrement	France
Valorisation	Quotidienne
Heure limitée de centralisation	12h30
Règlement/livraison	J+2
Fréquence de valorisation	Quotidienne

Parts	Montant minimum de souscription initiale	Frais globaux (max) ²	Droit d'entrée (max) ³	Droit de sortie (max)
R (C)	Un dix-millième de part	1.794%	0.00%	0.00%
R (D)	Un dix-millième de part	1.794%	0.00%	0.00%
I (C)	10 000 000 EUR	1.20%	0.00%	0.00%
I (D)	10 000 000 EUR	1.20%	0.00%	0.00%
N (C)	Un dix-millième de part	1.20%	0.00%	0.00%

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active. À titre indicatif uniquement, les performances du Fonds peuvent être comparées avec celles de l'Indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement délégué reste libre de choisir les actions qui composent le portefeuille conformément à la politique d'investissement du Fonds. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

*L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Les risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » de cette présentation et sur le prospectus du fonds disponible sur le site mirova.com

1- L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

2- Les « Frais Globaux » représentent la somme des Frais de Gestion et des Frais d'Administration.

3- Non acquis au fonds.

Source : Mirova

Principaux risques

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. En conséquence, le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué.

Risque actions

Le FCP étant exposé à hauteur de 75% minimum sur les marchés des actions de l'Union européenne et de 15 % maximum sur les actions en dehors de l'Union européenne. Il existe un risque de baisse de la valeur des actions et des produits dérivés actions auxquels les actifs du FCP sont exposés du fait des choix d'investissement du gérant. Ainsi, même si le processus de sélection des titres tend à limiter le risque de dépréciation des actions en portefeuille, il se peut que le gérant effectue des investissements dans des titres dont la valeur peut diminuer, ceci entraînant une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire du FCP repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (action notamment). En conséquence, il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.-

Risque de change

Le risque de change est le risque de baisse d'une devise autre que l'euro d'un titre présent en portefeuille par rapport à la devise de référence du FCP (l'euro). Dans le cadre de sa gestion, le risque de change est systématiquement couvert. Toutefois, il se peut compte tenu des mouvements de marché sur les devises que la couverture du risque de change soit imparfaite entraînant un risque de change résiduel.

Risque de taux et crédit

Le risque de taux est le risque de dépréciation (perte de valeur) des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. En cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des produits investis à taux fixe peut baisser, ce qui entraîne une baisse de la valeur liquidative du FCP. Le risque de crédit est le risque de dégradation de la situation en particulier financière et économique d'un émetteur, cette dégradation pouvant entraîner une baisse de la valeur du titre de l'émetteur, et donc une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié à la gestion des garanties financières

Les opérations sur dérivés sont susceptibles de créer des risques pour le FCP tels que le risque de contrepartie défini ci-dessus. La gestion des garanties est susceptible de créer des risques pour le FCP tels le risque de liquidité (c'est-à-dire le risque qu'un titre reçu en garantie ne soit pas suffisamment liquide et ne puisse pas être vendu rapidement en cas de défaut de la contrepartie), et, le cas échéant, les risques liés à la réutilisation des garanties en espèces et en titres

Risque de contrepartie

Le FCP peut présenter un risque de contrepartie du fait des opérations de cessions temporaires de titres, ce qui peut entraîner une baisse de sa valeur liquidative. Le risque de contrepartie est le risque de perte que peut supporter un FCP en cas de défaillance d'une de ses contreparties ou de l'incapacité pour cette contrepartie de faire face à ses obligations contractuelles. Il convient de noter que la société de gestion cherche à limiter ce risque. Par ailleurs, le risque de contrepartie sur les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres est modéré en raison de l'application d'un processus de sélection strict des contreparties, la mise en place de contrats-cadres et d'un suivi réalisé par l'équipe Risk Management Crédit de la société de gestion.

Risque de liquidité et valorisation :

Présent dans le FCP existe essentiellement du fait de la difficulté à vendre les titres non cotés à l'actif du FCP dans des conditions optimales, en raison de l'absence d'un marché actif et de la nature des émetteurs solidaires, qui n'ont pas vocation à racheter leurs titres avant l'échéance. La matérialisation de ce risque impactera négativement la valeur liquidative du FCP. En raison de l'investissement en titres solidaires, le risque de liquidité est important sur cette partie du portefeuille (entre 5% et 10% de l'actif net du FCP). Le risque de valorisation est lié à la nature des titres non cotés de structures solidaires. Ce risque de valorisation présent dans le FCP existe essentiellement du fait de la souscription puis de la valorisation des titres solidaires à l'actif du FCP en l'absence de cotations et de références de marchés permettant de les encadrer précisément. La matérialisation de ce risque peut impacter négativement la valeur liquidative du FCP. En raison de l'investissement en titres solidaires, le risque de valorisation est important sur cette partie du portefeuille (entre 5% et 10% de l'actif net du FCP).

Principaux risques

Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Risques en matière de durabilité

Les fonds sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des Fonds. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

Indicateurs ESG au 30/09/2020

Environnemental

Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température

	Fonds	Indice de référence*
	1,7°C	3,5°C
Emissions induites (tCO ₂ /million€ investi)	81	97
Emissions évitées (tCO ₂ /million€ investi)	33	11
Taux de couverture (poids)	90%	96%

Droits de l'homme

En poids	Fonds	Indice de référence*
« Très sévères » controverses	0%	3%
Taux de couverture	100%	98%

Gouvernance

Femmes au sein du comité exécutif

	Fonds	Indice de référence*
	33%	14%
Taux de couverture (% détention)	93%	97%

Social

Évolution des effectifs entre 2016 et 2019

	Fonds	Indice de référence*
	5%	5%
Taux de couverture (poids)	93%	97%

Les éléments communiqués reflètent l'opinion / la situation de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

*Indice de référence : MSCI World. Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques », et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » de la présentation. Source : Mirova

Caractéristiques

Informations clés	
Objectif d'investissement*	Générer une performance supérieure à l'indice de référence sur la période d'investissement minimum recommandée par le biais d'investissements dans des sociétés qui contribuent à la réalisation d'objectifs de développement durables avec un focus sur la mixité et la promotion des femmes.
Indice de référence	MSCI World Dividendes Nets Réinvestis (www.msci.com)
Durée d'investissement recommandée	5 ans
Profil de risque ¹	6
Forme juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds agréée par l'autorité de tutelle, la CSSF, comme OPCVM
Date de création	01/04/2019
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	Mirova
Gérants	Soliane Varlet, Xavier Combet
Valorisateur/Dépositaire	Caceis Bank, Luxembourg Branch
ISIN, Code Bloomberg	I/C (EUR) LU1956003500, MWLEIAE LX Equity
Enregistrement	France, Allemagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, Suisse, Royaume-Uni, Belgique, Autriche
Valorisation	Quotidienne
Heure limite de centralisation	13h30
Règlement/livraison	J+2

Parts	Minimum de souscription initiale	Frais globaux (max) ²	Droits d'entrée (max) ³	Droits de sortie (max)
I	50 000 EUR	0.80 %	0.00 %	0.00 %
I-NPF	50 000 EUR	1.00 %	0.00 %	0.00 %
N	N/A	0.90 %	4.00 %	0.00 %
N-NPF	N/A	1.10 %	4.00 %	0.00 %
Q**	5 000 000 EUR	0.55 %	0.00 %	0.00 %
Q-NPF**	5 000 000 EUR	0.65 %	0.00 %	0.00 %
R	N/A	1.80 %	4.00 %	0.00 %
R-NPF	N/A	2.00 %	4.00 %	0.00 %
SI	10 000 000 EUR	0.65 %	0.00 %	0.00 %
SI-NPF	10 000 000 EUR	0.80 %	0.00 %	0.00 %
RE	N/A	2.40%	0.00 %	0.00 %
RE-NPF	N/A	2.55%	0.00 %	0.00 %

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. À titre indicatif uniquement, les performances du Compartiment peuvent être comparées avec celles de l'Indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement délégué reste libre de choisir les actions qui composent le portefeuille conformément à la politique d'investissement du Compartiment. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

*L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Les risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » de cette présentation et sur le prospectus du fonds disponible sur le site mirova.com.

**Ces Catégories d'Actions ont pour objet d'aider le Compartiment à développer ses actifs sous gestion au début de sa durée de vie. Ces Catégories d'Actions seront fermées à toutes nouvelles souscriptions à la discrétion du Conseil d'administration.

La commission de performance s'applique à toutes les Catégories d'Actions existantes sauf pour les Catégories d'Actions NPF du Compartiment.

1- L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer. 2- Les « Frais Globaux » représentent la somme des Frais de Gestion et des Frais d'Administration. 3- Non acquis au fonds. Source : Mirova

Principaux risques

Perte de capital

La valeur et le rendement sont de nature à fluctuer avec le temps (notamment en raison des fluctuations de taux de change), de même que les actions peuvent, au moment du rachat, présenter une valeur supérieure comme inférieure à leur coût initial. Rien ne garantit que le capital investi dans une action sera retourné en intégralité à l'investisseur.

Marchés actions

Le fait d'investir dans des actions implique des risques liés aux chutes de cours imprévisibles, aux périodes de sous-performance de cours donnés, ou à une chute du marché boursier dans son ensemble.

Taux de change

Certains Compartiments investissent dans des titres libellés dans plusieurs devises, qui sont différentes de leur devise de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères ont une incidence sur la valeur de certains titres détenus par ces Compartiments.

Concentration géographique

Certains Compartiments concentrent leurs investissements dans des entreprises situées dans des régions mondiales spécifiques, ce qui implique davantage de risques que dans le cadre d'investissements à l'étendue géographique plus vaste. En conséquence, ces Compartiments sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à celle des fonds qui investissent dans d'autres parties du monde, lorsque les économies de leur zone d'investissement éprouvent des difficultés ou que leurs actions sont en déclin. Par ailleurs, les économies de la zone d'investissement de ces Compartiments peuvent être significativement affectées par des évolutions politiques, économiques ou réglementaires défavorables.

Concentration du portefeuille

Bien que la stratégie de certains Compartiments consistant à investir dans un nombre limité d'actions offre la possibilité de générer des rendements attractifs dans le temps, cette stratégie est susceptible d'augmenter la volatilité de la performance de l'investissement de ces Compartiments par rapport aux fonds qui investissent dans un grand nombre d'actions. Si les actions dans lesquelles ces Compartiments investissent sont peu performantes, les Compartiments pourraient subir des pertes plus importantes que si l'investissement avait porté sur un plus grand nombre d'actions.

Taille de Capitalisation des Sociétés

- ▶ Sociétés à petite capitalisation : L'investissement dans des sociétés à petite capitalisation peut comporter des risques plus importants que l'investissement dans de plus grandes entreprises, ainsi que des ressources managériales et financières inférieures. Les actions des petites entreprises peuvent être particulièrement sensibles aux variations imprévues des taux d'intérêt, des coûts d'emprunt et des bénéfices. En conséquence d'échanges moins fréquents, les actions des petites entreprises peuvent également être soumises à des fluctuations de prix plus importantes et peuvent être moins liquides.
- ▶ Sociétés à grande capitalisation : Les Compartiments investissant dans les sociétés à grande capitalisation sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à certains autres fonds d'actions (notamment ceux axés sur les titres de petites sociétés) au cours des périodes où les actions des grandes entreprises sont pour la plupart en déclin. De la même manière, les sociétés bien établies ne sont généralement pas assez flexibles et sont parfois incapables de réagir rapidement aux défis de la concurrence, tels que l'évolution en matière de technologie et de goûts des consommateurs, ce qui est susceptible de nuire à la performance du Compartiment.

Marchés émergents

Les investissements en titres de marchés émergents comportent certains risques, tels que l'illiquidité et la volatilité, qui peuvent être plus importants que ceux généralement associés à l'investissement dans les marchés développés. Les niveaux en matière de développement économique, de stabilité politique, de profondeur du marché, d'infrastructure, de capitalisation, de contrôles fiscal et réglementaire dans les économies de marchés émergents peuvent être inférieurs à ceux observés dans des pays plus développés.

Principaux risques

Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Risques en matière de durabilité

Les Compartiments sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des Compartiments. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

Indicateurs ESG au 30/09/2020

Environnemental

Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température

	Fonds	Indice de référence*
	1,5°C	2,8°C
Emissions induites (tCO ₂ /million€ investi)	64	128
Emissions évitées (tCO ₂ /million€ investi)	55	22
Taux de couverture (poids)	84%	93%

Droits de l'homme

En poids	Fonds	Indice de référence*
« Très sévères » controverses	0%	0%
Taux de couverture	100%	100%

Gouvernance

Femmes au sein du comité exécutif

	Fonds	Indice de référence*
	19%	19%
Taux de couverture (% détention)	62%	91%

Social

Évolution des effectifs entre 2016 et 2019

	Fonds	Indice de référence*
	10%	5%
Taux de couverture (poids)	80%	90%

Les éléments communiqués reflètent l'opinion / la situation de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

*Indice de référence : CAC Mid&Small (45%), MSCI EMU SMID CAP EUR (45%), EONIA CAP 7 DAY (10%). Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques », et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » de la présentation. Source : Mirova

Caractéristiques

Informations clés	
Objectif d'investissement*	Le Fonds est un fonds impact ISR et Solidaire, qui a pour objectif de générer, sur la durée minimale de placement recommandée de 5 ans, une performance financière en ligne avec celle des marchés d'actions de petites et moyennes capitalisations de la zone euro et d'avoir un impact environnemental et social positif en sélectionnant des sociétés susceptibles, selon l'analyse de la société de gestion, de créer de l'emploi en France sur une période de 3 ans glissants et présentant systématiquement une notation thématique ESG (Environnement, Social, Gouvernance) de qualité, et des caractéristiques fondamentales robustes.
Indice de référence	S'agissant d'une gestion discrétionnaire, la société de gestion n'utilise aucun indicateur de référence dans le cadre de la gestion du FCP. Toutefois, la référence à un indice composite (constitué comme suit : 45% CAC Mid & Small 190 NR + 45% MSCI EMU SMID Cap NR + 10% Eonia capitalisé), peut constituer un élément d'appréciation a posteriori de la performance, même si le FCP adopte, par sa stratégie d'investissement, un profil de performance et de risque sensiblement différent de celui-ci.
Durée d'investissement recommandée	5 ans
Profil de risque ¹	5
Forme juridique	Fonds Commun de Placement de droit français
Date de création	16/04/2019
Société de gestion	Mirova
Gestionnaire financier par délégation	N/A
Gérants	Fabien Leonhardt, Zineb Bennani
Valorisateur/Dépositaire	CACEIS FA / CACEIS BANK
ISIN	FR0013408481
Enregistrement	France
Valorisation	Quotidienne
Heure limite de centralisation	12:30
Règlement/livraison	J+2

Parts	Minimum de souscription initiale	Frais globaux (max) ²	Droits d'entrée (max) ³	Droits de sortie (max)
R	N/A	1.83%	0.00%	0.00%
A	6%	1.03%	0.00%	0.00%

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active. À titre indicatif uniquement, les performances du Fonds peuvent être comparées avec celles de l'Indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement délégué reste libre de choisir les actions qui composent le portefeuille conformément à la politique d'investissement du Fonds. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

*L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Les risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » de cette présentation et sur le prospectus du fonds disponible sur le site mirova.com.

1- L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

2- Les « Frais Globaux » représentent la somme des Frais de Gestion et des Frais d'Administration.

3- Non acquis au fonds. Source : Mirova

Principaux risques

Perte de capital

La valeur et le rendement sont de nature à fluctuer avec le temps (notamment en raison des fluctuations de taux de change), de même que les actions peuvent, au moment du rachat, présenter une valeur supérieure comme inférieure à leur coût initial. Rien ne garantit que le capital investi dans une action sera retourné en intégralité à l'investisseur.

Marchés actions

Le fait d'investir dans des actions implique des risques liés aux chutes de cours imprévisibles, aux périodes de sous-performance de cours donnés, ou à une chute du marché boursier dans son ensemble.

Taux de change

Certains Compartiments investissent dans des titres libellés dans plusieurs devises, qui sont différentes de leur devise de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères ont une incidence sur la valeur de certains titres détenus par ces Compartiments.

Risque de liquidité et valorisation :

Présent dans le FCP existe essentiellement du fait de la difficulté à vendre les titres non cotés à l'actif du FCP dans des conditions optimales, en raison de l'absence d'un marché actif et de la nature des émetteurs solidaires, qui n'ont pas vocation à racheter leurs titres avant l'échéance. La matérialisation de ce risque impactera négativement la valeur liquidative du FCP. En raison de l'investissement en titres solidaires, le risque de liquidité est important sur cette partie du portefeuille (entre 5% et 10% de l'actif net du FCP). Le risque de valorisation est lié à la nature des titres non cotés de structures solidaires. Ce risque de valorisation présent dans le FCP existe essentiellement du fait de la souscription puis de la valorisation des titres solidaires à l'actif du FCP en l'absence de cotations et de références de marchés permettant de les encadrer précisément. La matérialisation de ce risque peut impacter négativement la valeur liquidative du FCP. En raison de l'investissement en titres solidaires, le risque de valorisation est important sur cette partie du portefeuille (entre 5% et 10% de l'actif net du FCP).

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire du FCP repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (action notamment). En conséquence, il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.-

Taille de Capitalisation des Sociétés

- ▶ Sociétés à petite capitalisation : L'investissement dans des sociétés à petite capitalisation peut comporter des risques plus importants que l'investissement dans de plus grandes entreprises, ainsi que des ressources managériales et financières inférieures. Les actions des petites entreprises peuvent être particulièrement sensibles aux variations imprévues des taux d'intérêt, des coûts d'emprunt et des bénéfices. En conséquence d'échanges moins fréquents, les actions des petites entreprises peuvent également être soumises à des fluctuations de prix plus importantes et peuvent être moins liquides.
- ▶ Sociétés à grande capitalisation : Les Compartiments investissant dans les sociétés à grande capitalisation sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à certains autres fonds d'actions (notamment ceux axés sur les titres de petites sociétés) au cours des périodes où les actions des grandes entreprises sont pour la plupart en déclin. De la même manière, les sociétés bien établies ne sont généralement pas assez flexibles et sont parfois incapables de réagir rapidement aux défis de la concurrence, tels que l'évolution en matière de technologie et de goûts des consommateurs, ce qui est susceptible de nuire à la performance du Compartiment.

Principaux risques

Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Liquidité

Certains Compartiments acquièrent des titres qui sont exclusivement négociés par un nombre limité d'investisseurs. Compte tenu du nombre limité d'investisseurs pour ces titres, ces Compartiments peuvent rencontrer des difficultés à acquérir rapidement ces titres dans des conditions de marché défavorables. Comptent parmi les titres acquis par ces Compartiments et pour lesquels le nombre d'investisseurs est limité de nombreux produits dérivés et titres émis par des entités présentant un risque de crédit considérable. Certains marchés, sur lesquels certains Compartiments peuvent investir, peuvent périodiquement se révéler insuffisamment liquides ou illiquides. Ceci affecte le prix du marché de ces titres et nuit par conséquent à leur valeur nette d'inventaire. En outre, en raison d'un manque de liquidité et d'efficacité dans certains marchés dû à des conditions de marché inhabituelles, à des volumes élevés et inhabituels de demandes de rachat ou à d'autres éléments, il est possible que les Compartiments éprouvent des difficultés en matière d'achat ou de vente de portefeuilles de titres et, par conséquent, rencontrent des difficultés à respecter les délais de souscriptions et de rachats mentionnés dans le présent Prospectus. Dans de telles circonstances, la Société de Gestion est en droit, conformément aux statuts de la SICAV et dans l'intérêt des investisseurs, de suspendre les souscriptions et les rachats ou de prolonger le délai de règlement.

Risques en matière de durabilité

Les Compartiments sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des Compartiments. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

Indicateurs ESG au 30/09/2020

Environnemental

Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température

	Fonds	Indice de référence*
	1,5°C	3,7°C
Emissions induites (tCO ₂ /million€ investi)	83	181
Emissions évitées (tCO ₂ /million€ investi)	56	19
Taux de couverture (poids)	86%	95%

Droits de l'homme

En poids	Fonds	Indice de référence*
« Très sévères » controverses	0%	0%
Taux de couverture	100%	100%

Gouvernance

Femmes au sein du comité exécutif

	Fonds	Indice de référence*
	17%	17%
Taux de couverture (% détention)	68%	96%

Social

Évolution des effectifs entre 2016 et 2019

	Fonds	Indice de référence*
	4%	1%
Taux de couverture (poids)	69%	96%

Les éléments communiqués reflètent l'opinion / la situation de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

*Indice de référence : 50 % MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis + 50 % Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate. Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques », et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » de la présentation. Source : Mirova

Caractéristiques

Informations clés	
Objectif d'investissement*	L'objectif d'investissement de Mirova Europe Sustainable Economy Fund (le « Compartiment ») consiste à obtenir une performance supérieure à son Indice de Référence (50 % MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis + 50 % Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate) en investissant dans des obligations ou des actions d'entreprises sélectionnées pour leur potentiel de croissance à long terme et leur impact environnemental et social positif, sur la durée minimale d'investissement recommandée de 3 ans.
Durée d'investissement recommandée	Indice composite : 50 % MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis + 50 % Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate
Durée d'investissement recommandée	3 à 5 ans
Profil de risque ³	4
Forme juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds
Date de création ⁴	21/12/2018
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	Mirova
Gérants	David BELLOC (CFA), Nelson RIBEIRINHO
Valorisateur/Dépositaire	Caceis Bank Luxembourg
ISIN	I/A (EUR) LU1911610845
Code Bloomberg	MISEIAE LX
Enregistrements	France, Espagne, Italie, Royaume-Uni, Luxembourg
Valorisation	Quotidienne
Heure limite de centralisation	13h30
Règlement/livraison	J+2

Parts	Minimum de souscription initiale	Frais globaux (max) ¹	Droits d'entrée (max) ²	Droits de sortie (max)
Q	5 000 000 EUR	0.15%	0.00%	0.00%
M	5 000 000 EUR	0.50%	0.00%	0.00%
I	50 000 EUR	0.70%	0.00%	0.00%
R	NA	1.40%	3.00%	0.00%
N	NA	0.80%	3.00%	0.00%
RE	NA	2.00%	0.00%	0.00%

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. À titre indicatif uniquement, les performances du Compartiment peuvent être comparées avec celles de l'Indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement délégué reste libre de choisir les actions qui composent le portefeuille conformément à la politique d'investissement du Compartiment. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

*L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Une commission de surperformance de 20% s'applique à toutes les Catégories d'Actions existantes du Compartiment, à l'exception des Catégories d'Actions M et Q.

Les risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » de cette présentation et sur le prospectus du fonds disponible sur le site mirova.com.

1- Les « Frais Globaux » représentent la somme des Frais de Gestion et des Frais d'Administration

2- Non acquis au fond.

3- L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans.

Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer

Source : Mirova

Principaux Risques

Risque de perte en capital

La valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

Concentration géographique

Certains Compartiments concentrent leurs investissements dans des entreprises situées dans des régions mondiales spécifiques, ce qui implique davantage de risques que dans le cadre d'investissements à l'étendue géographique plus vaste. En conséquence, ces Compartiments sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à celle des fonds qui investissent dans d'autres parties du monde, lorsque les économies de leur zone d'investissement éprouvent des difficultés ou que leurs actions sont en déclin. Par ailleurs, les économies de la zone d'investissement de ces Compartiments peuvent être significativement affectées par des évolutions politiques, économiques ou réglementaires défavorables.

Concentration du Portefeuille

Bien que la stratégie de certains Compartiments consistant à investir dans un nombre limité d'actions offre la possibilité de générer des rendements attractifs dans le temps, cette stratégie est susceptible d'augmenter la volatilité de la performance de l'investissement de ces Compartiments par rapport aux fonds qui investissent dans un grand nombre d'actions. Si les actions dans lesquelles ces Compartiments investissent sont peu performantes, les Compartiments pourraient subir des pertes plus importantes que si l'investissement avait porté sur un plus grand nombre d'actions.

Titres de Créance

Les principaux risques liés au fait d'investir dans des titres de créance sont les suivants :

- Fluctuation des Taux d'Intérêt : La valeur des titres de taux détenus par un Compartiment est de nature à augmenter ou à diminuer en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt varient généralement d'un État à un autre et peuvent changer pour un certain nombre de raisons. Comptent parmi les raisons de ces changements l'expansion ou la contraction rapide de la masse monétaire d'un État, l'évolution de la demande des entreprises et consommateurs à l'égard de l'emprunt, ainsi que les changements réels ou prévus s'agissant du taux d'inflation.

- Risque de Crédit : L'émetteur de tout titre de créance acquis par un Compartiment est susceptible de manquer à ses obligations financières. Par ailleurs, le prix de tout titre de créance acquis par un Compartiment reflète normalement le risque perçu quant à un défaut de l'émetteur de ce titre au moment où le Compartiment a acquis le titre. Si ce risque perçu augmente après l'acquisition, il est probable que la valeur du titre détenu par le Compartiment diminue.

Il existe de nombreux facteurs susceptibles d'amener l'émetteur à manquer à ses obligations financières, ou d'entraîner une augmentation du risque perçu quant à un défaut de l'émetteur. Comptent parmi ces facteurs la détérioration de la situation financière de l'émetteur causée par l'évolution de la demande relative aux produits et services de l'émetteur, la survenance d'un litige juridique sérieux ou la menace de litige juridique sérieux, ainsi que l'évolution des lois, réglementations et régimes fiscaux applicables. Plus le Compartiment est concentré dans un secteur donné, et plus il sera susceptible d'être impacté par les facteurs qui affectent la situation financière de ce secteur dans son ensemble.

Contreparties

Une ou plusieurs contrepartie(s) expérimentées en matière d'opérations de swap, de contrats de change ou autres contrats sont susceptibles de manquer à leurs obligations en vertu de tels swaps, contrats de changes ou autres contrats, et par conséquent, les Compartiments pourraient ne pas être en mesure de réaliser les performances attendues d'un tel swap, contrat de changes ou autre contrat. En outre, dans le cas de l'insolvabilité ou de la défaillance d'une contrepartie, un Compartiment pourrait ne récupérer, même à l'égard de biens spécifiquement traçables, qu'une quote-part de tous les biens disponibles aux fins de distribution à l'ensemble des créanciers et/ou clients de ladite contrepartie. Ce montant peut être inférieur aux montants dus au Compartiment.

Principaux Risques

Taille de capitalisation des sociétés

- ▶ Sociétés à petite capitalisation - L'investissement dans des sociétés à petite capitalisation peut comporter des risques plus importants que l'investissement dans de plus grandes entreprises, ainsi que des ressources managériales et financières inférieures. Les actions des petites entreprises peuvent être particulièrement sensibles aux variations imprévues des taux d'intérêt, des coûts d'emprunt et des bénéfices. En conséquence d'échanges moins fréquents, les actions des petites entreprises peuvent également être soumises à des fluctuations de prix plus importantes et peuvent être moins liquides
- ▶ Sociétés à grande capitalisation - Les Compartiments investissant dans les sociétés à grande capitalisation sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à certains autres fonds d'actions (notamment ceux axés sur les titres de petites sociétés) au cours des périodes où les actions des grandes entreprises sont pour la plupart en déclin. De la même manière, les sociétés bien établies ne sont généralement pas assez flexibles et sont parfois incapables de réagir rapidement aux défis de la concurrence, tels que l'évolution en matière de technologie et de goûts des consommateurs, ce qui est susceptible de nuire à la performance du Compartiment

Modifications des Lois et/ou Régimes Fiscaux

Tous les Compartiments sont soumis aux lois et au régime fiscal du Luxembourg. Les titres détenus par chaque Compartiment ainsi que leurs émetteurs seront assujettis aux lois et aux régimes fiscaux de divers autres pays, ce qui implique un risque de requalification fiscale. Toute modification de ces lois et régimes fiscaux, ou toute convention fiscale entre le Luxembourg et un autre pays, ou entre différents pays, pourrait nuire à la valeur des titres d'un Compartiment.

Marchés Actions

Le fait d'investir dans des actions implique des risques liés aux chutes de cours imprévisibles, aux périodes de sous-performance de cours donnés, ou à une chute du marché boursier dans son ensemble

Instruments Financiers Dérivés

Un Compartiment peut s'engager dans des transactions de produits dérivés dans le cadre de MIROVA FUNDS 70 sa stratégie d'investissement, à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Ces stratégies comprennent actuellement l'utilisation d'instruments cotés et d'instruments dérivés de gré à gré.

- ▶ L'utilisation d'instruments dérivés à des fins d'investissement peut présenter davantage de risques pour le Compartiment que la seule utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture.
- ▶ Ces instruments présentent une volatilité, et sont sujets à divers types de risques, incluant par exemple le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque juridique ou encore le risque opérationnel.
- ▶ Par ailleurs, il peut exister une corrélation imparfaite entre les instruments dérivés utilisés en tant que véhicules de couverture et les investissements ou secteurs de marché à couvrir. Ceci peut conduire à une couverture imparfaite de ces risques, et à une perte potentielle de capital.
- ▶ La plupart des instruments dérivés sont caractérisés par un fort effet de levier. .

Taux de change

Certains Compartiments investissent dans des titres libellés dans plusieurs devises, qui sont différentes de leur devise de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères ont une incidence sur la valeur de certains titres détenus par ces Compartiments.

Risque de change au niveau des Catégories d'Actions - Pour les Catégories d'Actions non couvertes et libellées dans des devises différentes de la devise du Fonds, la valeur de la Catégorie d'Actions suit les fluctuations du taux de change entre la devise de la Catégorie d'actions et la Devise de Référence du Fonds, ce qui est susceptible de générer une volatilité supplémentaire au niveau de la Catégorie d'Actions.

Principaux Risques

Titres convertibles contingents

Certains Compartiments peuvent investir dans des titres convertibles contingents (CoCos) qui sont des titres de créance qui peuvent être convertis en actions de l'émetteur ou être partiellement ou totalement dépréciés lorsqu'un événement déclencheur prédéfini se produit. Les événements déclencheurs comprennent la baisse du ratio de fonds propres de l'émetteur en deçà d'un seuil donné ou le fait que l'émetteur/émission soit visé par une procédure réglementaire ou une décision de l'autorité de régulation compétente sur le marché d'origine de l'émetteur. Outre les risques de variation des taux d'intérêt et de crédit qui sont communs aux titres de créance, l'activation de la conversion peut entraîner une baisse plus importante de la valeur de l'investissement que la plupart des titres de créance conventionnels qui n'exposent pas les investisseurs à ce risque.

Les investissements en CoCos peuvent comporter les risques suivants (liste non exhaustive) :

- Risque lié au niveau de déclenchement : les niveaux de déclenchement diffèrent et déterminent l'exposition au risque de conversion selon l'écart du ratio de fonds propres avec le niveau de déclenchement. La Société de Gestion ou le(s) Gestionnaire(s) Financier(s) par Délégation peuvent rencontrer des difficultés pour anticiper les événements déclencheurs qui imposent la conversion de la dette en actions. Les

déclencheurs sont conçus de sorte que la conversion intervienne lorsque l'émetteur est confronté à une situation de crise donnée, comme déterminé par l'évaluation réglementaire ou des pertes objectives (par exemple, la mesure du ratio de fonds propres prudentiel de base de l'émetteur).

- Annulation du coupon : les coupons versés sur certaines CoCos sont librement fixés par l'émetteur et peuvent être annulés à tout instant, sans raison valable et pour n'importe quelle durée. L'annulation des coupons sur les CoCos n'est pas considérée comme un événement de crédit.

- Risque de conversion : il peut être difficile pour la Société de Gestion ou le(s) Gestionnaire(s) financier(s) par délégation d'évaluer la performance des titres convertis. En cas de conversion en actions, la Société de Gestion ou le(s) Gestionnaire(s) financier(s) par délégation peuvent être contraints de vendre les nouvelles actions car la politique d'investissement du Compartiment concerné interdit d'intégrer

des actions dans son portefeuille. Cette vente forcée peut poser un problème de liquidité pour ces actions.

- Risque d'inversion de la structure du capital : contrairement à la hiérarchie de capital classique, les investisseurs possédant des titres convertibles contingents peuvent subir une perte de capital, contrairement aux détenteurs d'actions, par exemple lorsque le mécanisme d'absorption des pertes d'un déclencheur/suppression d'un titre contingent convertible est activé.

- Risque d'extension d'appel : les CoCos sont émis sous forme d'instruments perpétuels, qui peuvent être appelés à des niveaux prédéterminés avec l'accord de l'autorité compétente. On ne peut préjuger

que les CoCos perpétuels seront appelés à la date d'appel et que l'investisseur pourra obtenir le rendement du principal à ladite date ou à une autre date.

- Risque inconnu : la structure des CoCos est innovante mais elle n'a pas encore été testée. Lorsque les caractéristiques sous-jacentes de ces instruments seront testées, il est impossible d'en prédire précisément les performances.

- Risque de valorisation/rendement : les CoCos se caractérisent par une rentabilité intéressante qui peut être considérée comme une prime de complexité. La valeur des titres contingents convertibles peut baisser en raison d'un risque accru de surévaluation de ladite classe d'actifs sur les marchés éligibles.

Principaux Risques

Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Titres de Créance

Les principaux risques liés au fait d'investir dans des titres de créance sont les suivants :

- Fluctuation des Taux d'Intérêt : La valeur des titres de taux détenus par un Compartiment est de nature à augmenter ou à diminuer en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt varient généralement d'un État à un autre et peuvent changer pour un certain nombre de raisons. Comptent parmi les raisons de ces changements l'expansion ou la contraction rapide de la masse monétaire d'un État, l'évolution de la demande des entreprises et consommateurs à l'égard de l'emprunt, ainsi que les changements réels ou prévus s'agissant du taux d'inflation.

- Risque de Crédit : L'émetteur de tout titre de créance acquis par un Compartiment est susceptible de manquer à ses obligations financières. Par ailleurs, le prix de tout titre de créance acquis par un Compartiment reflète normalement le risque perçu quant à un défaut de l'émetteur de ce titre au moment où le Compartiment a acquis le titre. Si ce risque perçu augmente après l'acquisition, il est probable que la valeur du titre détenu par le Compartiment diminue.

Il existe de nombreux facteurs susceptibles d'amener l'émetteur à manquer à ses obligations financières, ou d'entraîner une augmentation du risque perçu quant à un défaut de l'émetteur. Comptent parmi ces facteurs la détérioration de la situation financière de l'émetteur causée par l'évolution de la demande relative aux produits et services de l'émetteur, la survenance d'un litige juridique sérieux ou la menace de litige juridique sérieux, ainsi que l'évolution des lois, réglementations et régimes fiscaux applicables. Plus le Compartiment est concentré dans un secteur donné, et plus il sera susceptible d'être impacté par les facteurs qui affectent la situation financière de ce secteur dans son ensemble.

Titres notés en dessous d'« Investment Grade » ou Titres non notés

La Société de Gestion se fonde sur l'évaluation du risque de crédit établie par son équipe et sa propre méthodologie. Certains Compartiments peuvent investir dans des titres de taux non notés, ou dans des titres de taux ayant obtenu une notation inférieure à « Investment Grade ». Le fait d'investir dans des titres de taux non notés peut comporter un risque lié au fait que la qualité de crédit du titre ne fait pas l'objet d'une notation de la part d'une agence de notation. Sauf indication contraire dans la description d'un Compartiment, les titres de taux notés en dessous d'« Investment Grade » sont les titres aux notes inférieures à BBB- (chez Standard & Poor's), à Baa3 (chez Moody's Investors Service, Inc.) ou à BBB- (chez Fitch), c'est-à-dire qu'ils sont considérés comme présentant une faible qualité de crédit. Les titres notés en dessous de « Investment Grade » et les titres non notés sont susceptibles de présenter une plus grande volatilité et un plus grand risque de perte de principal et d'intérêts que les titres de créance notés « Investment Grade ». En outre, pour les Compartiments qui utilisent une notation minimum, lorsque la notation d'une action déjà présente dans le portefeuille se dégrade et devient inférieure à la notation « Investment Grade », la Société de Gestion examinera s'il faut conserver ou se séparer de ladite action, tout en maintenant comme critère principal les intérêts des Actionnaires.

Principaux Risques

Risques en matière de durabilité

Les Compartiments sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des Compartiments. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

Indicateurs ESG au 30/09/2020

Environnemental

Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température

	Fonds	Indice de référence*
	1,5°C	3,5°C
Emissions induites (tCO ₂ /million€ investi)	72	187
Emissions évitées (tCO ₂ /million€ investi)	66	21
Taux de couverture (poids)	96%	99%

Droits de l'homme

En poids	Fonds	Indice de référence*
« Très sévères » controverses	0%	0%
Taux de couverture	100%	100%

Gouvernance

Femmes au sein du comité exécutif

	Fonds	Indice de référence*
	17%	15%
Taux de couverture (% détention)	92%	98%

Social

Évolution des effectifs entre 2016 et 2019

	Fonds	Indice de référence*
	5%	2%
Taux de couverture (poids)	94%	95%

Les éléments communiqués reflètent l'opinion / la situation de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

*Indice de référence : MSCI EUROPE. Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques », et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » de la présentation. Source : Mirova

Caractéristiques

Informations clés	
Objectif d'investissement*	L'objectif d'investissement de Mirova Europe Climate Ambition Equity Fund (le « Compartiment ») consiste à générer une performance supérieure à l'indice MSCI Europe (Dividendes Nets Réinvestis en euros), sur la durée minimale d'investissement recommandée de 5 ans, grâce à des investissements dans des sociétés fournissant des solutions d'investissement bas carbone sur les marchés d'actions européennes.
Indice de Référence	MSCI World Dividendes Nets Réinvestis
Durée d'investissement recommandée	5 ans
Profil de risque ³	6
Forme juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds agréée par l'autorité de tutelle, la CSSF, comme UCITS
Date de création	24/07/2018*
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	Mirova
Gérants	Manuel Coeslier, David Belloc
Valorisateur/Dépositaire	Caceis Bank, Luxembourg Branch
ISIN/Code Bloomberg	SI/A (EUR) LU1847728505 MECSIAE LX
Enregistrements	France, Italie, Suisse, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni
Valorisation	Quotidienne
Heure limite de centralisation	13h30
Règlement/livraison	J+2

Parts	Minimum de souscription initiale	Frais globaux (max) ¹	Commission de souscription maximale	Commission de rachat maximale
M	5 000 000 EUR	0.40 %	Néant	Néant
SI	10 000 000 EUR	0.40 %	Néant	Néant
I	50 000 EUR	0.60 %	Néant	Néant
N	Néant	0.70 %	4.00 %	Néant
R	Néant	1.40 %	4.00 %	Néant
RE	Néant	2.00 %	Néant	Néant

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. Il ne vise pas à répliquer l'Indice de référence ; cependant, le Gestionnaire Financier par Délégation peut sélectionner des actions dans l'univers de l'Indice de référence conformément à la politique d'investissement du Compartiment. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

*L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Les informations relatives aux risques sont présentées sur la page des risques spécifiques de cette présentation, ainsi que sur le prospectus disponible sur Mirova.com.

* La date de création du compartiment est le 24/07/2018, mais la première date de valorisation est le 17/05/2019. La performance nette est par conséquent présentée à partir de mai 2019.

1- Les « Frais Globaux » représentent la somme des Frais de Gestion et des Frais d'Administration. 2- Non acquis au fond 3- L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer

Source : Mirova

Principaux risques

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. En conséquence, le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué.

Risque actions

Le FCP étant exposé à hauteur de 75% minimum sur les marchés des actions de l'Union européenne et de 15 % maximum sur les actions en dehors de l'Union européenne. Il existe un risque de baisse de la valeur des actions et des produits dérivés actions auxquels les actifs du FCP sont exposés du fait des choix d'investissement du gérant. Ainsi, même si le processus de sélection des titres tend à limiter le risque de dépréciation des actions en portefeuille, il se peut que le gérant effectue des investissements dans des titres dont la valeur peut diminuer, ceci entraînant une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Instruments financiers dérivés

Un Compartiment peut s'engager dans des transactions de produits dérivés dans le cadre de sa stratégie d'investissement, à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Ces stratégies comprennent actuellement l'utilisation d'instruments cotés et d'instruments dérivés de gré à gré.

Concentration géographique

Certains Compartiments concentrent leurs investissements dans des entreprises situées dans des régions mondiales spécifiques, ce qui implique davantage de risques que dans le cadre d'investissements à l'étendue géographique plus vaste. En conséquence, ces Compartiments sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à celle des fonds qui investissent dans d'autres parties du monde, lorsque les économies de leur zone d'investissement éprouvent des difficultés ou que leurs actions sont en déclin. Par ailleurs, les économies de la zone d'investissement de ces Compartiments peuvent être significativement affectées par des évolutions politiques, économiques ou réglementaires défavorables.

Concentration du portefeuille

Bien que la stratégie de certains Compartiments consistant à investir dans un nombre limité d'actions offre la possibilité de générer des rendements attractifs dans le temps, cette stratégie est susceptible d'augmenter la volatilité de la performance de l'investissement de ces Compartiments par rapport aux fonds qui investissent dans un grand nombre d'actions. Si les actions dans lesquelles ces Compartiments investissent sont peu performantes, les Compartiments pourraient subir des pertes plus importantes que si l'investissement avait porté sur un plus grand nombre d'actions.

Taille de Capitalisation des Sociétés

- ▶ Sociétés à petite capitalisation : L'investissement dans des sociétés à petite capitalisation peut comporter des risques plus importants que l'investissement dans de plus grandes entreprises, ainsi que des ressources managériales et financières inférieures. Les actions des petites entreprises peuvent être particulièrement sensibles aux variations imprévues des taux d'intérêt, des coûts d'emprunt et des bénéfices. En conséquence d'échanges moins fréquents, les actions des petites entreprises peuvent également être soumises à des fluctuations de prix plus importantes et peuvent être moins liquides.
- ▶ Sociétés à grande capitalisation : Les Compartiments investissant dans les sociétés à grande capitalisation sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à certains autres fonds d'actions (notamment ceux axés sur les titres de petites sociétés) au cours des périodes où les actions des grandes entreprises sont pour la plupart en déclin. De la même manière, les sociétés bien établies ne sont généralement pas assez flexibles et sont parfois incapables de réagir rapidement aux défis de la concurrence, tels que l'évolution en matière de technologie et de goûts des consommateurs, ce qui est susceptible de nuire à la performance du Compartiment.

Risque de contrepartie

Le FCP peut présenter un risque de contrepartie du fait des opérations de cessions temporaires de titres, ce qui peut entraîner une baisse de sa valeur liquidative. Le risque de contrepartie est le risque de perte que peut supporter un FCP en cas de défaillance d'une de ses contreparties ou de l'incapacité pour cette contrepartie de faire face à ses obligations contractuelles. Il convient de noter que la société de gestion cherche à limiter ce risque. Par ailleurs, le risque de contrepartie sur les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres est modéré en raison de l'application d'un processus de sélection strict des contreparties, la mise en place de contrats-cadres et d'un suivi réalisé par l'équipe Risk Management Crédit de la société de gestion.

Principaux risques

Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Risques en matière de durabilité

Les Compartiments sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des Compartiments. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

Taux de change

Certains Compartiments investissent dans des titres libellés dans plusieurs devises, qui sont différentes de leur devise de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères ont une incidence sur la valeur de certains titres détenus par ces Compartiments. Risque de change au niveau des Catégories d'Actions - Pour les Catégories d'Actions non couvertes et libellées dans des devises différentes de la devise du Fonds, la valeur de la Catégorie d'Actions suit les fluctuations du taux de change entre la devise de la Catégorie d'actions et la Devise de Référence du Fonds, ce qui est susceptible de générer une volatilité supplémentaire au niveau de la Catégorie d'Actions.

Modifications des Lois et/ou Régimes Fiscaux

Tous les Compartiments sont soumis aux lois et au régime fiscal du Luxembourg. Les titres détenus par chaque Compartiment ainsi que leurs émetteurs seront assujettis aux lois et aux régimes fiscaux de divers autres pays, ce qui implique un risque de requalification fiscale. Toute modification de ces lois et régimes fiscaux, ou toute convention fiscale entre le Luxembourg et un autre pays, ou entre différents pays, pourrait nuire à la valeur des titres d'un Compartiment.

Indicateurs ESG au 30/09/2020

Environnemental

Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température

	Fonds	Indice de référence*
	1,5°C	3,5°C
Emissions induites (tCO ₂ /million€ investi)	28	97
Emissions évitées (tCO ₂ /million€ investi)	22	11
Taux de couverture (poids)	94%	96%

Droits de l'homme

En poids	Fonds	Indice de référence*
« Très sévères » controverses	3%	3%
Taux de couverture	100%	98%

Gouvernance

Femmes au sein du comité exécutif

	Fonds	Indice de référence*
	20%	14%
Taux de couverture (% détention)	95%	97%

Social

Évolution des effectifs entre 2016 et 2019

	Fonds	Indice de référence*
	5%	5%
Taux de couverture (poids)	95%	97%

Les éléments communiqués reflètent l'opinion / la situation de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

*Indice de référence : MSCI world. Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques », et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » de la présentation. Source : Mirova

Caractéristiques

Informations clés	
Objectif d'investissement*	L'objectif d'investissement de Mirova Global Climate Ambition Equity Fund (le « Compartiment ») consiste à générer une performance supérieure à l'indice MSCI World Dividendes Nets Réinvestis sur la durée minimale d'investissement recommandée de 5 ans, grâce à des investissements dans des sociétés fournissant des solutions d'investissement bas carbone sur l'ensemble des marchés boursiers mondiaux.
Indice de Référence	MSCI World Dividendes Nets Réinvestis
Durée d'investissement recommandée	5 ans
Profil de risque ³	6
Forme juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds agréée par l'autorité de tutelle, la CSSF, comme UCITS
Date de création	05/10/2018
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	Mirova
Gérants	Manuel Coeslier, David Belloc
Valorisateur/Dépositaire	Caceis Bank, Luxembourg Branch
ISIN/Code Bloomberg	I/A (EUR) LU1847729222 MIGCIAE LX
Enregistrements	France, Italie, Luxembourg, Pays Bas, Royaume-Uni, Allemagne
Valorisation	Quotidienne
Heure limite de centralisation	13h30
Règlement/livraison	J+2

Parts	Minimum de souscription initiale	Frais globaux (max) ¹	Commission de souscription maximale	Commission de rachat maximale
M	5 000 000 EUR	0.40 %	Néant	Néant
SI	10 000 000 EUR	0.40 %	Néant	Néant
I	50 000 EUR	0.60 %	Néant	Néant
N	Néant	0.70 %	4.00 %	Néant
R	Néant	1.40 %	4.00 %	Néant
RE	Néant	2.00 %	Néant	Néant

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. À titre indicatif uniquement, les performances du Compartiment peuvent être comparées avec celles de l'Indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement délégué reste libre de choisir les actions qui composent le portefeuille conformément à la politique d'investissement du Compartiment. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

*L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Les informations relatives aux risques sont présentées sur la page des risques spécifiques de cette présentation, ainsi que sur le prospectus disponible sur Mirova.com.

1- Les « Frais Globaux » représentent la somme des Frais de Gestion et des Frais d'Administration

2- Non acquis au fond

3- L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer

Source : Mirova

Principaux risques

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. En conséquence, le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué.

Risque actions

Le FCP étant exposé à hauteur de 75% minimum sur les marchés des actions de l'Union européenne et de 15 % maximum sur les actions en dehors de l'Union européenne. Il existe un risque de baisse de la valeur des actions et des produits dérivés actions auxquels les actifs du FCP sont exposés du fait des choix d'investissement du gérant. Ainsi, même si le processus de sélection des titres tend à limiter le risque de dépréciation des actions en portefeuille, il se peut que le gérant effectue des investissements dans des titres dont la valeur peut diminuer, ceci entraînant une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Instruments financiers dérivés

Un Compartiment peut s'engager dans des transactions de produits dérivés dans le cadre de sa stratégie d'investissement, à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Ces stratégies comprennent actuellement l'utilisation d'instruments cotés et d'instruments dérivés de gré à gré.

Concentration géographique

Certains Compartiments concentrent leurs investissements dans des entreprises situées dans des régions mondiales spécifiques, ce qui implique davantage de risques que dans le cadre d'investissements à l'étendue géographique plus vaste. En conséquence, ces Compartiments sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à celle des fonds qui investissent dans d'autres parties du monde, lorsque les économies de leur zone d'investissement éprouvent des difficultés ou que leurs actions sont en déclin. Par ailleurs, les économies de la zone d'investissement de ces Compartiments peuvent être significativement affectées par des évolutions politiques, économiques ou réglementaires défavorables.

Concentration du portefeuille

Bien que la stratégie de certains Compartiments consistant à investir dans un nombre limité d'actions offre la possibilité de générer des rendements attractifs dans le temps, cette stratégie est susceptible d'augmenter la volatilité de la performance de l'investissement de ces Compartiments par rapport aux fonds qui investissent dans un grand nombre d'actions. Si les actions dans lesquelles ces Compartiments investissent sont peu performantes, les Compartiments pourraient subir des pertes plus importantes que si l'investissement avait porté sur un plus grand nombre d'actions.

Taille de Capitalisation des Sociétés

- ▶ Sociétés à petite capitalisation : L'investissement dans des sociétés à petite capitalisation peut comporter des risques plus importants que l'investissement dans de plus grandes entreprises, ainsi que des ressources managériales et financières inférieures. Les actions des petites entreprises peuvent être particulièrement sensibles aux variations imprévues des taux d'intérêt, des coûts d'emprunt et des bénéfices. En conséquence d'échanges moins fréquents, les actions des petites entreprises peuvent également être soumises à des fluctuations de prix plus importantes et peuvent être moins liquides.
- ▶ Sociétés à grande capitalisation : Les Compartiments investissant dans les sociétés à grande capitalisation sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à certains autres fonds d'actions (notamment ceux axés sur les titres de petites sociétés) au cours des périodes où les actions des grandes entreprises sont pour la plupart en déclin. De la même manière, les sociétés bien établies ne sont généralement pas assez flexibles et sont parfois incapables de réagir rapidement aux défis de la concurrence, tels que l'évolution en matière de technologie et de goûts des consommateurs, ce qui est susceptible de nuire à la performance du Compartiment.

Risque de contrepartie

Le FCP peut présenter un risque de contrepartie du fait des opérations de cessions temporaires de titres, ce qui peut entraîner une baisse de sa valeur liquidative. Le risque de contrepartie est le risque de perte que peut supporter un FCP en cas de défaillance d'une de ses contreparties ou de l'incapacité pour cette contrepartie de faire face à ses obligations contractuelles. Il convient de noter que la société de gestion cherche à limiter ce risque. Par ailleurs, le risque de contrepartie sur les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres est modéré en raison de l'application d'un processus de sélection strict des contreparties, la mise en place de contrats-cadres et d'un suivi réalisé par l'équipe Risk Management Crédit de la société de gestion.

Principaux risques

Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Risques en matière de durabilité

Les Compartiments sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des Compartiments. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

Taux de change

Certains Compartiments investissent dans des titres libellés dans plusieurs devises, qui sont différentes de leur devise de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères ont une incidence sur la valeur de certains titres détenus par ces Compartiments. Risque de change au niveau des Catégories d'Actions - Pour les Catégories d'Actions non couvertes et libellées dans des devises différentes de la devise du Fonds, la valeur de la Catégorie d'Actions suit les fluctuations du taux de change entre la devise de la Catégorie d'actions et la Devise de Référence du Fonds, ce qui est susceptible de générer une volatilité supplémentaire au niveau de la Catégorie d'Actions.

Investissement Internationaux

Les investissements internationaux impliquent certains risques, tels que les variations du taux de change, les événements politiques ou réglementaires, l'instabilité économique et le manque de transparence de l'information. Les titres investis dans un ou plusieurs marchés peuvent également être soumis à une liquidité limitée

Modifications des Lois et/ou Régimes Fiscaux

Tous les Compartiments sont soumis aux lois et au régime fiscal du Luxembourg. Les titres détenus par chaque Compartiment ainsi que leurs émetteurs seront assujettis aux lois et aux régimes fiscaux de divers autres pays, ce qui implique un risque de requalification fiscale. Toute modification de ces lois et régimes fiscaux, ou toute convention fiscale entre le Luxembourg et un autre pays, ou entre différents pays, pourrait nuire à la valeur des titres d'un Compartiment.

Indicateurs ESG au 30/09/2020

Environnemental

Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température

	Fonds	Indice de référence*
	1,5°C	3,6°C
Emissions induites (tCO ₂ /million€ investi)	17	63
Emissions évitées (tCO ₂ /million€ investi)	21	7
Taux de couverture (poids)	90%	98%

Droits de l'homme

En poids	Fonds	Indice de référence*
« Très sévères » controverses	3%	5%
Taux de couverture	100%	98%

Gouvernance

Femmes au sein du comité exécutif

	Fonds	Indice de référence*
	23%	18%
Taux de couverture (% détention)	95%	98%

Social

Évolution des effectifs entre 2016 et 2019

	Fonds	Indice de référence*
	5%	5%
Taux de couverture (poids)	98%	99%

Les éléments communiqués reflètent l'opinion / la situation de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

*Indice de référence : S&P 500 USD. Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques », et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » de la présentation. Source : Mirova

Caractéristiques

Informations clés	
Objectif d'investissement*	L'objectif d'investissement du Compartiment Mirova US Climate Ambition Equity Fund (le « Compartiment ») est d'allouer le capital à des modèles économiques durables présentant des avantages environnementaux et/ou sociaux en investissant dans des entreprises fournissant des solutions d'investissement bas carbone sur l'ensemble des marchés boursiers des États-Unis.
Indice de Référence	S&P 500 Dividendes Nets Réinvestis
Durée d'investissement recommandée	5 ans
Profil de risque ³	5
Forme juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds agréée par l'autorité de tutelle, la CSSF, comme UCITS
Date de création	12/02/2019
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	Mirova
Gérants	Manuel Coeslier, David Belloc
Valorisateur/Dépositaire	FNL LUXEMBOURG COMPTA-CACEIS FASTNET/ Caceis Bank, Luxembourg Branch
ISIN/	I/A (EUR) LU1911612544
Enregistrements	France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni
Valorisation	Quotidienne
Heure limite de centralisation	13h30
Règlement/livraison	J+2

Parts	Minimum de souscription initiale	Frais globaux (max) ¹	Commission de souscription maximale	Commission de rachat maximale
M	5 000 000 EUR	0.40 %	Néant	Néant
SI	10 000 000 EUR	0.40 %	Néant	Néant
I	50 000 EUR	0.60 %	Néant	Néant
N	Néant	0.70 %	4.00 %	Néant
R	Néant	1.40 %	4.00 %	Néant
RE	Néant	2.00 %	Néant	Néant

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. Il ne vise pas à répliquer l'Indice de référence ; cependant, le Gestionnaire Financier par Délégation peut sélectionner des actions dans l'univers de l'Indice de référence conformément à la politique d'investissement du Compartiment. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

*L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Les informations relatives aux risques sont présentées sur la page des risques spécifiques de cette présentation, ainsi que sur le prospectus disponible sur Mirova.com.

1- Les « Frais Globaux » représentent la somme des Frais de Gestion et des Frais d'Administration

2- Non acquis au fond

3- L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer

Source : Mirova

Principaux risques

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. En conséquence, le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué.

Risque actions

Le FCP étant exposé à hauteur de 75% minimum sur les marchés des actions de l'Union européenne et de 15 % maximum sur les actions en dehors de l'Union européenne. Il existe un risque de baisse de la valeur des actions et des produits dérivés actions auxquels les actifs du FCP sont exposés du fait des choix d'investissement du gérant. Ainsi, même si le processus de sélection des titres tend à limiter le risque de dépréciation des actions en portefeuille, il se peut que le gérant effectue des investissements dans des titres dont la valeur peut diminuer, ceci entraînant une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Instruments financiers dérivés

Un Compartiment peut s'engager dans des transactions de produits dérivés dans le cadre de sa stratégie d'investissement, à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Ces stratégies comprennent actuellement l'utilisation d'instruments cotés et d'instruments dérivés de gré à gré.

Concentration géographique

Certains Compartiments concentrent leurs investissements dans des entreprises situées dans des régions mondiales spécifiques, ce qui implique davantage de risques que dans le cadre d'investissements à l'étendue géographique plus vaste. En conséquence, ces Compartiments sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à celle des fonds qui investissent dans d'autres parties du monde, lorsque les économies de leur zone d'investissement éprouvent des difficultés ou que leurs actions sont en déclin. Par ailleurs, les économies de la zone d'investissement de ces Compartiments peuvent être significativement affectées par des évolutions politiques, économiques ou réglementaires défavorables.

Concentration du portefeuille

Bien que la stratégie de certains Compartiments consistant à investir dans un nombre limité d'actions offre la possibilité de générer des rendements attractifs dans le temps, cette stratégie est susceptible d'augmenter la volatilité de la performance de l'investissement de ces Compartiments par rapport aux fonds qui investissent dans un grand nombre d'actions. Si les actions dans lesquelles ces Compartiments investissent sont peu performantes, les Compartiments pourraient subir des pertes plus importantes que si l'investissement avait porté sur un plus grand nombre d'actions.

Taille de Capitalisation des Sociétés

- ▶ Sociétés à petite capitalisation : L'investissement dans des sociétés à petite capitalisation peut comporter des risques plus importants que l'investissement dans de plus grandes entreprises, ainsi que des ressources managériales et financières inférieures. Les actions des petites entreprises peuvent être particulièrement sensibles aux variations imprévues des taux d'intérêt, des coûts d'emprunt et des bénéfices. En conséquence d'échanges moins fréquents, les actions des petites entreprises peuvent également être soumises à des fluctuations de prix plus importantes et peuvent être moins liquides.
- ▶ Sociétés à grande capitalisation : Les Compartiments investissant dans les sociétés à grande capitalisation sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à certains autres fonds d'actions (notamment ceux axés sur les titres de petites sociétés) au cours des périodes où les actions des grandes entreprises sont pour la plupart en déclin. De la même manière, les sociétés bien établies ne sont généralement pas assez flexibles et sont parfois incapables de réagir rapidement aux défis de la concurrence, tels que l'évolution en matière de technologie et de goûts des consommateurs, ce qui est susceptible de nuire à la performance du Compartiment.

Risque de contrepartie

Le FCP peut présenter un risque de contrepartie du fait des opérations de cessions temporaires de titres, ce qui peut entraîner une baisse de sa valeur liquidative. Le risque de contrepartie est le risque de perte que peut supporter un FCP en cas de défaillance d'une de ses contreparties ou de l'incapacité pour cette contrepartie de faire face à ses obligations contractuelles. Il convient de noter que la société de gestion cherche à limiter ce risque. Par ailleurs, le risque de contrepartie sur les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres est modéré en raison de l'application d'un processus de sélection strict des contreparties, la mise en place de contrats-cadres et d'un suivi réalisé par l'équipe Risk Management Crédit de la société de gestion.

Principaux risques

Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Taux de change

Certains Compartiments investissent dans des titres libellés dans plusieurs devises, qui sont différentes de leur devise de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères ont une incidence sur la valeur de certains titres détenus par ces Compartiments. Risque de change au niveau des Catégories d'Actions - Pour les Catégories d'Actions non couvertes et libellées dans des devises différentes de la devise du Fonds, la valeur de la Catégorie d'Actions suit les fluctuations du taux de change entre la devise de la Catégorie d'actions et la Devise de Référence du Fonds, ce qui est susceptible de générer une volatilité supplémentaire au niveau de la Catégorie d'Actions.

Risque en matière de durabilité

Les Compartiments sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des compartiments. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

Modifications des Lois et/ou Régimes Fiscaux

Tous les Compartiments sont soumis aux lois et au régime fiscal du Luxembourg. Les titres détenus par chaque Compartiment ainsi que leurs émetteurs seront assujettis aux lois et aux régimes fiscaux de divers autres pays, ce qui implique un risque de requalification fiscale. Toute modification de ces lois et régimes fiscaux, ou toute convention fiscale entre le Luxembourg et un autre pays, ou entre différents pays, pourrait nuire à la valeur des titres d'un Compartiment.

Principaux risques

Risques en matière de durabilité

Les Compartiments sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des Compartiments. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

03

FONDS OBLIGATAIRES



Indicateurs ESG au 30/09/2020

Environnemental

Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température

	Fonds	Indice de référence*
	1,5°C	3.9°C
Emissions induites (tCO ₂ /million€ investi)	93	172
Emissions évitées (tCO ₂ /million€ investi)	70	17
Taux de couverture (poids)	78%	90%

Droits de l'homme

En poids	Fonds	Indice de référence*
« Très sévères » controverses	1%	0%
Taux de couverture	100%	100%

Gouvernance

Femmes au sein du comité exécutif

	Fonds	Indice de référence*
	23%	17%
Taux de couverture (% détention)	45%	58%

Social

Évolution des effectifs entre 2016 et 2019

	Fonds	Indice de référence*
	1%	1%
Taux de couverture (poids)	62%	55%

Les éléments communiqués reflètent l'opinion / la situation de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

*Indice de référence : Barclays Euro Aggregate Corporates. Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques », et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » de la présentation. Source : Mirova

Caractéristiques

Informations clés	
Objectif d'investissement*	Obtenir une performance supérieure au Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Index, sur une période minimale d'investissement recommandée de 2 ans, en investissant dans un large éventail d'instruments de taux, incluant les obligations vertes et sociales répondant aux critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance)
Durée d'investissement recommandée	Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Index
Durée d'investissement recommandée	3 ans
Profil de risque ³	3
Forme juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds agréée par l'autorité de tutelle, la CSSF, comme OPCVM
Date de création	2013
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	Mirova
Gérants	Charles Portier, Agathe Foussard
Valorisateur/Dépositaire	Caceis Bank, Luxembourg Branch
ISIN/Code Bloomberg	I/C (EUR) LU0552643685 CDCGCBELX Equity
Enregistrements	France, Allemagne, Espagne, Italie, Belgique, Suisse, Royaume-Uni, Luxembourg, Pays Bas
Valorisation	Quotidienne
Heure limite de centralisation	13h30
Règlement/livraison	J+2

Share Class	Minimum de souscription initiale	Frais globaux (max) ¹	Droits d'entrée (max) ²	Droits de sortie (max)
I	50 000 EUR	0.60 %	0.00 %	0.00 %
M	5 000 000 EUR	0.50 %	0.00 %	0.00 %
SI	30 000 000 EUR	0.40%	0.00%	0.00%
N	N/A	0.70%	2.50 %	0.00 %
R	N/A	1.00 %	2.50 %	0.00 %
RE	N/A	1.60 %	0.00 %	0.00 %

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. À titre indicatif uniquement, les performances du Compartiment peuvent être comparées avec celles de l'Indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement délégué reste libre de choisir les actions qui composent le portefeuille conformément à la politique d'investissement du Compartiment. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

*L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Les risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » de cette présentation et sur le prospectus du fonds disponible sur le site mirova.com.

1- Les « Frais Globaux » représentent la somme des Frais de Gestion et des Frais d'Administration

2- Non acquis au fond

3- L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer

Source : Mirova

Principaux risques

Risque de perte en capital

La valeur et le rendement sont de nature à fluctuer avec le temps (notamment en raison des fluctuations de taux de change), de même que les Actions peuvent, au moment du rachat, présenter une valeur supérieure comme inférieure à leur coût initial. Rien ne garantit que le capital investi dans une Action sera en intégralité retourné à l'investisseur.

Fluctuation des Taux d'Intérêt

La valeur des titres de taux détenus par un Compartiment est de nature à augmenter ou à diminuer en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt varient généralement d'un État à un autre et peuvent changer pour un certain nombre de raisons. Comptent parmi les raisons de ces changements l'expansion ou la contraction rapide de la masse monétaire d'un État, l'évolution de la demande des entreprises et consommateurs à l'égard de l'emprunt, ainsi que les changements réels ou prévus s'agissant du taux d'inflation.

Risque de Crédit

L'émetteur de tout titre de créance acquis par un Compartiment est susceptible de manquer à ses obligations financières. Par ailleurs, le prix de tout titre de créance acquis par un Compartiment reflète normalement le risque perçu quant à un défaut de l'émetteur de ce titre au moment où le Compartiment a acquis le titre. Si ce risque perçu augmente après l'acquisition, il est probable que la valeur du titre détenu par le Compartiment diminue.

Il existe de nombreux facteurs susceptibles d'amener l'émetteur à manquer à ses obligations financières, ou d'entraîner une augmentation du risque perçu quant à un défaut de l'émetteur. Comptent parmi ces facteurs la détérioration de la situation financière de l'émetteur causée par MIROVA FUNDS 68 l'évolution de la demande relative aux produits et services de l'émetteur, la survenance d'un litige juridique sérieux ou la menace de litige juridique sérieux, ainsi que l'évolution des lois, réglementations et régimes fiscaux applicables. Plus le Compartiment est concentré dans un secteur donné, et plus il sera susceptible d'être impacté par les facteurs qui affectent la situation financière de ce secteur dans son ensemble.

Modifications des Lois et/ou Régimes Fiscaux

Tous les Compartiments sont soumis aux lois et au régime fiscal du Luxembourg. Les titres détenus par chaque Compartiment ainsi que leurs émetteurs seront assujettis aux lois et aux régimes fiscaux de divers autres pays, ce qui implique un risque de requalification fiscale. Toute modification de ces lois et régimes fiscaux, ou toute convention fiscale entre le Luxembourg et un autre pays, ou entre différents pays, pourrait nuire à la valeur des titres d'un Compartiment.

Titres notés en dessous d'« Investment Grade » ou Titres non notés

La Société de Gestion se fonde sur l'évaluation du risque de crédit établie par son équipe et sa propre méthodologie. Certains Compartiments peuvent investir dans des titres de taux non notés, ou dans des titres de taux ayant obtenu une notation inférieure à « Investment Grade ». Le fait d'investir dans des titres de taux non notés peut comporter un risque lié au fait que la qualité de crédit du titre ne fait pas l'objet d'une notation de la part d'une agence de notation. Sauf indication contraire dans la description d'un Compartiment, les titres de taux notés en dessous d'« Investment Grade » sont les titres aux notes inférieures à BBB- (chez Standard & Poor's), à Baa3 (chez Moody's Investors Service, Inc.) ou à BBB- (chez Fitch), c'est-à-dire qu'ils sont considérés comme présentant une faible qualité de crédit. Les titres notés en dessous de « Investment Grade » et les titres non notés sont susceptibles de présenter une plus grande volatilité et un plus grand risque de perte de principal et d'intérêts que les titres de créance notés « Investment Grade ». En outre, pour les Compartiments qui utilisent une notation minimum, lorsque la notation d'une action déjà présente dans le portefeuille se dégrade et devient inférieure à la notation « Investment Grade », la Société de Gestion examinera s'il faut conserver ou se séparer de ladite action, tout en maintenant comme critère principal les intérêts des Actionnaires.

Principaux risques

Liquidité

Certains Compartiments acquièrent des titres qui sont exclusivement négociés par un nombre limité d'investisseurs. Compte tenu du nombre limité d'investisseurs pour ces titres, ces Compartiments peuvent rencontrer des difficultés à acquérir rapidement ces titres dans des conditions de marché défavorables. Comptent parmi les titres acquis par ces Compartiments et pour lesquels le nombre d'investisseurs est limité de nombreux produits dérivés et titres émis par des entités présentant un risque de crédit considérable. Certains marchés, sur lesquels certains Compartiments peuvent investir, peuvent périodiquement se révéler insuffisamment liquides ou illiquides. Ceci affecte le prix du marché de ces titres et nuit par conséquent à leur valeur nette d'inventaire. En outre, en raison d'un manque de liquidité et d'efficacité dans certains marchés dû à des conditions de marché inhabituelles, à des volumes élevés et inhabituels de demandes de rachat ou à d'autres éléments, il est possible que les Compartiments éprouvent des difficultés en matière d'achat ou de vente de portefeuilles de titres et, par conséquent, rencontrent des difficultés à respecter les délais de souscriptions et de rachats mentionnés dans le présent Prospectus. Dans de telles circonstances, la Société de Gestion est en droit, conformément aux statuts de la SICAV et dans l'intérêt des investisseurs, de suspendre les souscriptions et les rachats ou de prolonger le délai de règlement.

Marchés Émergents

Les investissements en titres de marchés émergents comportent certains risques, tels que l'illiquidité et la volatilité, qui peuvent être plus importants que ceux généralement associés à l'investissement dans les marchés développés. Les niveaux en matière de développement économique, de stabilité politique, de profondeur du marché, d'infrastructure, de capitalisation, de contrôles fiscal et réglementaire dans les économies de marché émergents peuvent être inférieurs à ceux observés dans des pays plus développés.

Contreparties

Une ou plusieurs contrepartie(s) expérimentées en matière d'opérations de swap, de contrats de change ou autres contrats sont susceptibles de manquer à leurs obligations en vertu de tels swaps, contrats de changes ou autres contrats, et par conséquent, les Compartiments pourraient ne pas être en mesure de réaliser les performances attendues d'un tel swap, contrat de changes ou autre contrat. En outre, dans le cas de l'insolvabilité ou de la défaillance d'une contrepartie, un Compartiment pourrait ne récupérer, même à l'égard de biens spécifiquement traçables, qu'une quote-part de tous les biens disponibles aux fins de distribution à l'ensemble des créanciers et/ou clients de ladite contrepartie. Ce montant peut être inférieur aux montants dus au Compartiment.

Taux de change

Certains Compartiments investissent dans des titres libellés dans plusieurs devises, qui sont différentes de leur devise de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères ont une incidence sur la valeur de certains titres détenus par ces Compartiments.

Risque de change au niveau des Catégories d'Actions - Pour les Catégories d'Actions non couvertes et libellées dans des devises différentes de la devise du Fonds, la valeur de la Catégorie d'Actions suit les fluctuations du taux de change entre la devise de la Catégorie d'actions et la Devise de Référence du Fonds, ce qui est susceptible de générer une volatilité supplémentaire au niveau de la Catégorie d'Actions.

Instruments Financiers Dérivés

Un Compartiment peut s'engager dans des transactions de produits dérivés dans le cadre de MIROVA FUNDS 70 sa stratégie d'investissement, à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Ces stratégies comprennent actuellement l'utilisation d'instruments cotés et d'instruments dérivés de gré à gré.

- ▶ L'utilisation d'instruments dérivés à des fins d'investissement peut présenter davantage de risques pour le Compartiment que la seule utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture.
- ▶ Ces instruments présentent une volatilité, et sont sujets à divers types de risques, incluant par exemple le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque juridique ou encore le risque opérationnel.
- ▶ Par ailleurs, il peut exister une corrélation imparfaite entre les instruments dérivés utilisés en tant que véhicules de couverture et les investissements ou secteurs de marché à couvrir. Ceci peut conduire à une couverture imparfaite de ces risques, et à une perte potentielle de capital.
- ▶ La plupart des instruments dérivés sont caractérisés par un fort effet de levier.

Principaux risques

Concentration géographique

Certains Compartiments concentrent leurs investissements dans des entreprises situées dans des régions mondiales spécifiques, ce qui implique davantage de risques que dans le cadre d'investissements à l'étendue géographique plus vaste. En conséquence, ces Compartiments sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à celle des fonds qui investissent dans d'autres parties du monde, lorsque les économies de leur zone d'investissement éprouvent des difficultés ou que leurs actions sont en déclin. Par ailleurs, les économies de la zone d'investissement de ces Compartiments peuvent être significativement affectées par des évolutions politiques, économiques ou réglementaires défavorables.

Titres convertibles contingents

Certains Compartiments peuvent investir dans des titres convertibles contingents (CoCos) qui sont des titres de créance qui peuvent être convertis en actions de l'émetteur ou être partiellement ou totalement dépréciés lorsqu'un événement déclencheur prédéfini se produit. Les événements déclencheurs comprennent la baisse du ratio de fonds propres de l'émetteur en deçà d'un seuil donné ou le fait que l'émetteur/émission soit visé par une procédure réglementaire ou une décision de l'autorité de régulation compétente sur le marché d'origine de l'émetteur. Outre les risques de variation des taux d'intérêt et de crédit qui sont communs aux titres de créance, l'activation de la conversion peut entraîner une baisse plus importante de la valeur de l'investissement que la plupart des titres de créance conventionnels qui n'exposent pas les investisseurs à ce risque.

Les investissements en CoCos peuvent comporter les risques suivants (liste non exhaustive) :

- Risque lié au niveau de déclenchement : les niveaux de déclenchement diffèrent et déterminent l'exposition au risque de conversion selon l'écart du ratio de fonds propres avec le niveau de déclenchement. La Société de Gestion ou le(s) Gestionnaire(s) Financier(s) par Délégation peuvent rencontrer des difficultés pour anticiper les événements déclencheurs qui imposent la conversion de la dette en actions. Les

déclencheurs sont conçus de sorte que la conversion intervienne lorsque l'émetteur est confronté à une situation de crise donnée, comme déterminé par l'évaluation réglementaire ou des pertes objectives (par exemple, la mesure du ratio de fonds propres prudentiel de base de l'émetteur).

- Annulation du coupon : les coupons versés sur certaines CoCos sont librement fixés par l'émetteur et peuvent être annulés à tout instant, sans raison valable et pour n'importe quelle durée. L'annulation des coupons sur les CoCos n'est pas considérée comme un événement de crédit.

- Risque de conversion : il peut être difficile pour la Société de Gestion ou le(s) Gestionnaire(s) financier(s) par délégation d'évaluer la performance des titres convertis. En cas de conversion en actions, la Société de Gestion ou le(s) Gestionnaire(s) financier(s) par délégation peuvent être contraints de vendre les nouvelles actions car la politique d'investissement du Compartiment concerné interdit d'intégrer des actions dans son portefeuille. Cette vente forcée peut poser un problème de liquidité pour ces actions.

- Risque d'inversion de la structure du capital : contrairement à la hiérarchie de capital classique, les investisseurs possédant des titres convertibles contingents peuvent subir une perte de capital, contrairement aux détenteurs d'actions, par exemple lorsque le mécanisme d'absorption des pertes d'un déclencheur/suppression d'un titre contingent convertible est activé.

- Risque d'extension d'appel : les CoCos sont émis sous forme d'instruments perpétuels, qui peuvent être appelés à des niveaux prédéterminés avec l'accord de l'autorité compétente. On ne peut préjuger que les CoCos perpétuels seront appelés à la date d'appel et que l'investisseur pourra obtenir le rendement du principal à ladite date ou à une autre date.

- Risque inconnu : la structure des CoCos est innovante mais elle n'a pas encore été testée. Lorsque les caractéristiques sous-jacentes de ces instruments seront testées, il est impossible d'en prédire précisément les performances.

- Risque de valorisation/rendement : les CoCos se caractérisent par une rentabilité intéressante qui peut être considérée comme une prime de complexité. La valeur des titres contingents convertibles peut baisser en raison d'un risque accru de surévaluation de ladite classe d'actifs sur les marchés éligibles.

Principaux risques

Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Risques en matière de durabilité

Les Compartiments sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des Compartiments. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

Titres de Créance

Les principaux risques liés au fait d'investir dans des titres de créance sont les suivants :

- Fluctuation des Taux d'Intérêt : La valeur des titres de taux détenus par un Compartiment est de nature à augmenter ou à diminuer en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt varient généralement d'un État à un autre et peuvent changer pour un certain nombre de raisons. Comptent parmi les raisons de ces changements l'expansion ou la contraction rapide de la masse monétaire d'un État, l'évolution de la demande des entreprises et consommateurs à l'égard de l'emprunt, ainsi que les changements réels ou prévus s'agissant du taux d'inflation.

- Risque de Crédit : L'émetteur de tout titre de créance acquis par un Compartiment est susceptible de manquer à ses obligations financières. Par ailleurs, le prix de tout titre de créance acquis par un Compartiment reflète normalement le risque perçu quant à un défaut de l'émetteur de ce titre au moment où le Compartiment a acquis le titre. Si ce risque perçu augmente après l'acquisition, il est probable que la valeur du titre détenu par le Compartiment diminue.

Il existe de nombreux facteurs susceptibles d'amener l'émetteur à manquer à ses obligations financières, ou d'entraîner une augmentation du risque perçu quant à un défaut de l'émetteur. Comptent parmi ces facteurs la détérioration de la situation financière de l'émetteur causée par l'évolution de la demande relative aux produits et services de l'émetteur, la survenance d'un litige juridique sérieux ou la menace de litige juridique sérieux, ainsi que l'évolution des lois, réglementations et régimes fiscaux applicables. Plus le Compartiment est concentré dans un secteur donné, et plus il sera susceptible d'être impacté par les facteurs qui affectent la situation financière de ce secteur dans son ensemble.

Indicateurs ESG au 30/09/2020

Environnemental

Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température

	Fonds	Indice de référence*
	1,5°C	2,7°C
Emissions induites (tCO ₂ /million€ investi)	111	155
Emissions évitées (tCO ₂ /million€ investi)	95	29
Taux de couverture (poids)	69%	25%

Droits de l'homme

En poids	Fonds	Indice de référence*
« Très sévères » controverses	0%	0%
Taux de couverture	100%	100%

Gouvernance

Femmes au sein du comité exécutif

	Fonds	Indice de référence*
	23%	16%
Taux de couverture (% détention)	36%	14%

Social

Évolution des effectifs entre 2016 et 2019

	Fonds	Indice de référence*
	1%	1%
Taux de couverture (poids)	46%	12%

Les éléments communiqués reflètent l'opinion / la situation de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

*Indice de référence : Barclays Euro Aggregate 500. Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques », et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » de la présentation. Source : Mirova

Caractéristiques

Informations clés	
Objectif d'investissement*	L'objectif d'investissement du Mirova Euro Green and Sustainable Bond Fund (le « Compartiment ») consiste à obtenir une performance supérieure au Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 500MM Index, en investissant dans un large éventail d'instruments de taux, incluant les obligations vertes et sociales répondant aux critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance).
Durée d'investissement recommandée	Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 500MM Index
Durée d'investissement recommandée	2 ans
Profil de risque ³	3
Forme juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds agréée par l'autorité de tutelle, la CSSF, comme OPCVM
Date de création	15/10/2013
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	Mirova
Gérants	Marc Briand, Charles Portier
Valorisateur/Dépositaire	Caceis Bank, Luxembourg Branch
ISIN/Code Bloomberg	I/C (EUR) LU0914734537 MESAGIA LX
Enregistrements	France, Allemagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, Suisse, Royaume-Uni, Belgique
Valorisation	Quotidienne
Heure limite de centralisation	13h30
Règlement/livraison	J+2

Parts	Minimum de souscription initiale	Frais globaux (max) ¹	Droits d'entrée (max) ²	Droits de sortie (max)
I	50 000 EUR	0.60 %	0.00 %	0.00 %
M	5 000 000 EUR	0.30 %	0.00 %	0.00 %
N	N/A	0.70 %	2.50 %	0.00 %
R	N/A	1.00 %	2.50 %	0.00 %
RE	N/A	1.60 %	0.00 %	0.00 %
SI	30 000 000 EUR	0.40 %	0.00 %	0.00 %

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. À titre indicatif uniquement, les performances du Compartiment peuvent être comparées avec celles de l'Indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement délégué reste libre de choisir les actions qui composent le portefeuille conformément à la politique d'investissement du Compartiment. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

*L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Les risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » de cette présentation et sur le prospectus du fonds disponible sur le site mirova.com.

1- Les « Frais Globaux » représentent la somme des Frais de Gestion et des Frais d'Administration

2- Non acquis au fond

3- L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer

Source : Mirova

Principaux risques

Risque de perte en capital

La valeur et le rendement sont de nature à fluctuer avec le temps (notamment en raison des fluctuations de taux de change), de même que les Actions peuvent, au moment du rachat, présenter une valeur supérieure comme inférieure à leur coût initial. Rien ne garantit que le capital investi dans une Action sera en intégralité retourné à l'investisseur.

Fluctuation des Taux d'Intérêt

La valeur des titres de taux détenus par un Compartiment est de nature à augmenter ou à diminuer en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt varient généralement d'un État à un autre et peuvent changer pour un certain nombre de raisons. Comptent parmi les raisons de ces changements l'expansion ou la contraction rapide de la masse monétaire d'un État, l'évolution de la demande des entreprises et consommateurs à l'égard de l'emprunt, ainsi que les changements réels ou prévus s'agissant du taux d'inflation.

Risque de Crédit

L'émetteur de tout titre de créance acquis par un Compartiment est susceptible de manquer à ses obligations financières. Par ailleurs, le prix de tout titre de créance acquis par un Compartiment reflète normalement le risque perçu quant à un défaut de l'émetteur de ce titre au moment où le Compartiment a acquis le titre. Si ce risque perçu augmente après l'acquisition, il est probable que la valeur du titre détenu par le Compartiment diminue.

Il existe de nombreux facteurs susceptibles d'amener l'émetteur à manquer à ses obligations financières, ou d'entraîner une augmentation du risque perçu quant à un défaut de l'émetteur. Comptent parmi ces facteurs la détérioration de la situation financière de l'émetteur causée par MIROVA FUNDS 68 l'évolution de la demande relative aux produits et services de l'émetteur, la survenance d'un litige juridique sérieux ou la menace de litige juridique sérieux, ainsi que l'évolution des lois, réglementations et régimes fiscaux applicables. Plus le Compartiment est concentré dans un secteur donné, et plus il sera susceptible d'être impacté par les facteurs qui affectent la situation financière de ce secteur dans son ensemble.

Modifications des Lois et/ou Régimes Fiscaux

Tous les Compartiments sont soumis aux lois et au régime fiscal du Luxembourg. Les titres détenus par chaque Compartiment ainsi que leurs émetteurs seront assujettis aux lois et aux régimes fiscaux de divers autres pays, ce qui implique un risque de requalification fiscale. Toute modification de ces lois et régimes fiscaux, ou toute convention fiscale entre le Luxembourg et un autre pays, ou entre différents pays, pourrait nuire à la valeur des titres d'un Compartiment.

Titres notés en dessous d'« Investment Grade » ou Titres non notés

La Société de Gestion se fonde sur l'évaluation du risque de crédit établie par son équipe et sa propre méthodologie. Certains Compartiments peuvent investir dans des titres de taux non notés, ou dans des titres de taux ayant obtenu une notation inférieure à « Investment Grade ». Le fait d'investir dans des titres de taux non notés peut comporter un risque lié au fait que la qualité de crédit du titre ne fait pas l'objet d'une notation de la part d'une agence de notation. Sauf indication contraire dans la description d'un Compartiment, les titres de taux notés en dessous d'« Investment Grade » sont les titres aux notes inférieures à BBB- (chez Standard & Poor's), à Baa3 (chez Moody's Investors Service, Inc.) ou à BBB- (chez Fitch), c'est-à-dire qu'ils sont considérés comme présentant une faible qualité de crédit. Les titres notés en dessous de « Investment Grade » et les titres non notés sont susceptibles de présenter une plus grande volatilité et un plus grand risque de perte de principal et d'intérêts que les titres de créance notés « Investment Grade ». En outre, pour les Compartiments qui utilisent une notation minimum, lorsque la notation d'une action déjà présente dans le portefeuille se dégrade et devient inférieure à la notation « Investment Grade », la Société de Gestion examinera s'il faut conserver ou se séparer de ladite action, tout en maintenant comme critère principal les intérêts des Actionnaires.

Principaux risques

Liquidité

Certains Compartiments acquièrent des titres qui sont exclusivement négociés par un nombre limité d'investisseurs. Compte tenu du nombre limité d'investisseurs pour ces titres, ces Compartiments peuvent rencontrer des difficultés à acquérir rapidement ces titres dans des conditions de marché défavorables. Comptent parmi les titres acquis par ces Compartiments et pour lesquels le nombre d'investisseurs est limité de nombreux produits dérivés et titres émis par des entités présentant un risque de crédit considérable. Certains marchés, sur lesquels certains Compartiments peuvent investir, peuvent périodiquement se révéler insuffisamment liquides ou illiquides. Ceci affecte le prix du marché de ces titres et nuit par conséquent à leur valeur nette d'inventaire. En outre, en raison d'un manque de liquidité et d'efficacité dans certains marchés dû à des conditions de marché inhabituelles, à des volumes élevés et inhabituels de demandes de rachat ou à d'autres éléments, il est possible que les Compartiments éprouvent des difficultés en matière d'achat ou de vente de portefeuilles de titres et, par conséquent, rencontrent des difficultés à respecter les délais de souscriptions et de rachats mentionnés dans le présent Prospectus. Dans de telles circonstances, la Société de Gestion est en droit, conformément aux statuts de la SICAV et dans l'intérêt des investisseurs, de suspendre les souscriptions et les rachats ou de prolonger le délai de règlement.

Marchés Émergents

Les investissements en titres de marchés émergents comportent certains risques, tels que l'illiquidité et la volatilité, qui peuvent être plus importants que ceux généralement associés à l'investissement dans les marchés développés. Les niveaux en matière de développement économique, de stabilité politique, de profondeur du marché, d'infrastructure, de capitalisation, de contrôles fiscal et réglementaire dans les économies de marché émergents peuvent être inférieurs à ceux observés dans des pays plus développés.

Contreparties

Une ou plusieurs contrepartie(s) expérimentées en matière d'opérations de swap, de contrats de change ou autres contrats sont susceptibles de manquer à leurs obligations en vertu de tels swaps, contrats de changes ou autres contrats, et par conséquent, les Compartiments pourraient ne pas être en mesure de réaliser les performances attendues d'un tel swap, contrat de changes ou autre contrat. En outre, dans le cas de l'insolvabilité ou de la défaillance d'une contrepartie, un Compartiment pourrait ne récupérer, même à l'égard de biens spécifiquement traçables, qu'une quote-part de tous les biens disponibles aux fins de distribution à l'ensemble des créanciers et/ou clients de ladite contrepartie. Ce montant peut être inférieur aux montants dus au Compartiment.

Taux de change

Certains Compartiments investissent dans des titres libellés dans plusieurs devises, qui sont différentes de leur devise de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères ont une incidence sur la valeur de certains titres détenus par ces Compartiments.

Risque de change au niveau des Catégories d'Actions - Pour les Catégories d'Actions non couvertes et libellées dans des devises différentes de la devise du Fonds, la valeur de la Catégorie d'Actions suit les fluctuations du taux de change entre la devise de la Catégorie d'actions et la Devise de Référence du Fonds, ce qui est susceptible de générer une volatilité supplémentaire au niveau de la Catégorie d'Actions.

Instruments Financiers Dérivés

Un Compartiment peut s'engager dans des transactions de produits dérivés dans le cadre de MIROVA FUNDS 70 sa stratégie d'investissement, à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Ces stratégies comprennent actuellement l'utilisation d'instruments cotés et d'instruments dérivés de gré à gré.

- ▶ L'utilisation d'instruments dérivés à des fins d'investissement peut présenter davantage de risques pour le Compartiment que la seule utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture.
- ▶ Ces instruments présentent une volatilité, et sont sujets à divers types de risques, incluant par exemple le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque juridique ou encore le risque opérationnel.
- ▶ Par ailleurs, il peut exister une corrélation imparfaite entre les instruments dérivés utilisés en tant que véhicules de couverture et les investissements ou secteurs de marché à couvrir. Ceci peut conduire à une couverture imparfaite de ces risques, et à une perte potentielle de capital.
- ▶ La plupart des instruments dérivés sont caractérisés par un fort effet de levier.

Principaux risques

Concentration géographique

Certains Compartiments concentrent leurs investissements dans des entreprises situées dans des régions mondiales spécifiques, ce qui implique davantage de risques que dans le cadre d'investissements à l'étendue géographique plus vaste. En conséquence, ces Compartiments sont susceptibles d'obtenir une performance inférieure à celle des fonds qui investissent dans d'autres parties du monde, lorsque les économies de leur zone d'investissement éprouvent des difficultés ou que leurs actions sont en déclin. Par ailleurs, les économies de la zone d'investissement de ces Compartiments peuvent être significativement affectées par des évolutions politiques, économiques ou réglementaires défavorables.

Titres convertibles contingents

Certains Compartiments peuvent investir dans des titres convertibles contingents (CoCos) qui sont des titres de créance qui peuvent être convertis en actions de l'émetteur ou être partiellement ou totalement dépréciés lorsqu'un événement déclencheur prédéfini se produit. Les événements déclencheurs comprennent la baisse du ratio de fonds propres de l'émetteur en deçà d'un seuil donné ou le fait que l'émetteur/émission soit visé par une procédure réglementaire ou une décision de l'autorité de régulation compétente sur le marché d'origine de l'émetteur. Outre les risques de variation des taux d'intérêt et de crédit qui sont communs aux titres de créance, l'activation de la conversion peut entraîner une baisse plus importante de la valeur de l'investissement que la plupart des titres de créance conventionnels qui n'exposent pas les investisseurs à ce risque.

Les investissements en CoCos peuvent comporter les risques suivants (liste non exhaustive) :

- Risque lié au niveau de déclenchement : les niveaux de déclenchement diffèrent et déterminent l'exposition au risque de conversion selon l'écart du ratio de fonds propres avec le niveau de déclenchement. La Société de Gestion ou le(s) Gestionnaire(s) Financier(s) par Délégation peuvent rencontrer des difficultés pour anticiper les événements déclencheurs qui imposent la conversion de la dette en actions. Les

déclencheurs sont conçus de sorte que la conversion intervienne lorsque l'émetteur est confronté à une situation de crise donnée, comme déterminé par l'évaluation réglementaire ou des pertes objectives (par exemple, la mesure du ratio de fonds propres prudentiel de base de l'émetteur).

- Annulation du coupon : les coupons versés sur certaines CoCos sont librement fixés par l'émetteur et peuvent être annulés à tout instant, sans raison valable et pour n'importe quelle durée. L'annulation des coupons sur les CoCos n'est pas considérée comme un événement de crédit.

- Risque de conversion : il peut être difficile pour la Société de Gestion ou le(s) Gestionnaire(s) financier(s) par délégation d'évaluer la performance des titres convertis. En cas de conversion en actions, la Société de Gestion ou le(s) Gestionnaire(s) financier(s) par délégation peuvent être contraints de vendre les nouvelles actions car la politique d'investissement du Compartiment concerné interdit d'intégrer des actions dans son portefeuille. Cette vente forcée peut poser un problème de liquidité pour ces actions.

- Risque d'inversion de la structure du capital : contrairement à la hiérarchie de capital classique, les investisseurs possédant des titres convertibles contingents peuvent subir une perte de capital, contrairement aux détenteurs d'actions, par exemple lorsque le mécanisme d'absorption des pertes d'un déclencheur/suppression d'un titre contingent convertible est activé.

- Risque d'extension d'appel : les CoCos sont émis sous forme d'instruments perpétuels, qui peuvent être appelés à des niveaux prédéterminés avec l'accord de l'autorité compétente. On ne peut préjuger que les CoCos perpétuels seront appelés à la date d'appel et que l'investisseur pourra obtenir le rendement du principal à ladite date ou à une autre date.

- Risque inconnu : la structure des CoCos est innovante mais elle n'a pas encore été testée. Lorsque les caractéristiques sous-jacentes de ces instruments seront testées, il est impossible d'en prédire précisément les performances.

- Risque de valorisation/rendement : les CoCos se caractérisent par une rentabilité intéressante qui peut être considérée comme une prime de complexité. La valeur des titres contingents convertibles peut baisser en raison d'un risque accru de surévaluation de ladite classe d'actifs sur les marchés éligibles.

Principaux risques

Risques en matière de durabilité

Les Compartiments sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des Compartiments. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

Indicateurs ESG au 30/09/2020

Environnemental

Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température

Fonds	Indice de référence*
1,5°C	2,7°C

Emissions induites (tCO ₂ /million€ investi)	126	155
Emissions évitées (tCO ₂ /million€ investi)	81	29
Taux de couverture (poids)	72%	25%

Droits de l'homme

En poids	Fonds	Indice de référence*
« Très sévères » controverses	0%	0%
Taux de couverture	100%	100%

Gouvernance

Femmes au sein du comité exécutif

Fonds	Indice de référence*
18%	16%

Taux de couverture (% détention)	24%	14%
----------------------------------	-----	-----

Social

Évolution des effectifs entre 2016 et 2019

Fonds	Indice de référence*
1%	1%

Taux de couverture (poids)	29%	12%
----------------------------	-----	-----

Les éléments communiqués reflètent l'opinion / la situation de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

*Indice de référence : Barclays Euro Aggregate 500. Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques », et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » de la présentation. Source : Mirova

Caractéristiques

Informations clés	
Objectif d'investissement*	L'objectif du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 500MM index avec coupons réinvestis avec un horizon d'investissement minimal de deux ans, en investissant dans un large éventail d'instruments de taux incluant des obligations vertes et sociales et répondant aux critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) selon l'analyse de l'équipe de recherche interne de Mirova et aux critères de la doctrine sociale de l'église.
Indicateur de référence	Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 500MM Index avec coupons réinvestis
Durée d'investissement recommandée	2 ans
Profil de risque ³	3
Forme juridique	Mirova Euro Sustainable Bond Fund est un FCP agréé par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").
Date de création	207/11/2017
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	Mirova
Gérants	Marc Briand, Bertrand Rocher
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Dépositaire	Caceis Bank
ISIN/Code Bloomberg	SI/D (EUR) FR0013278389/ MIESSII FP
Enregistrements	France, Royaume-Uni, Espagne, Irlande
Valorisation	Quotidienne
Heure limite de centralisation	12h30
Règlement/livraison	J+3
Fréquence de valorisation	Quotidienne

Parts	Minimum de souscription initiale	Frais globaux (max) ¹	Droits d'entrée (max) ²	Droits de sortie (max)
R (C)	Un dix millième de part	1.10%	0%	0%
I (C)	50 000 EUR	0.70%	0%	0%
SI (C)	10 000 000 EUR	0,50%	0%	0%
SI (D)	10 000 000 EUR	0,50%	0%	0%

Le fonds fait l'objet d'une gestion active. À titre indicatif uniquement, les performances du fonds peuvent être comparées avec celles de l'Indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement délégué reste libre de choisir les actions qui composent le portefeuille conformément à la politique d'investissement du fonds. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

*L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Les risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » de cette présentation et sur le prospectus du fonds disponible sur le site mirova.com.

1- Les « Frais Globaux » représentent la somme des Frais de Gestion et des Frais d'Administration

2- Non acquis au fond

3- L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer

Source : Mirova

Principaux risques

Risque de perte en capital

La valeur et le rendement sont de nature à fluctuer avec le temps (notamment en raison des fluctuations de taux de change), de même que les Actions peuvent, au moment du rachat, présenter une valeur supérieure comme inférieure à leur coût initial. Rien ne garantit que le capital investi dans une Action sera en intégralité retourné à l'investisseur.

Risque de taux

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. En période de hausse ou de baisse des taux d'intérêt, la valeur liquidative pourra baisser de manière sensible.

Risque de contrepartie

Le FCP utilise des instruments financiers à terme, de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

Risque de Crédit

Le risque de crédit est le risque de dégradation de la situation financière, économique d'un émetteur. Le portefeuille pourra être exposé à des titres de crédit à caractère spéculatifs (high yield ou hauts rendements jusqu'à 50% de l'actif net) ou non notés. Ces titres présentent un risque de défaut plus élevé et pourront connaître des baisses de prix plus rapides. La réalisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque Pays émergents

Une ou plusieurs contrepartie(s) expérimentées en matière d'opérations de swap, de contrats de change ou autres contrats sont susceptibles de manquer à leurs obligations en vertu de tels swaps, contrats de changes ou autres contrats, et par conséquent, les Compartiments pourraient ne pas être en mesure de réaliser les performances attendues d'un tel swap, contrat de changes ou autre contrat. En outre, dans le cas de l'insolvabilité ou de la défaillance d'une contrepartie, un Compartiment pourrait ne récupérer, même à l'égard de biens spécifiquement traçables, qu'une quote-part de tous les biens disponibles aux fins de distribution à l'ensemble des créanciers et/ou clients de ladite contrepartie. Ce montant peut être inférieur aux montants dus au Compartiment.

Risque lié à une surexposition

Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille du FCP pourra être surexposé sur les marchés sur lesquels intervient le gérant à hauteur de 100% maximum de son actif net, ceci pouvant porter l'exposition globale du portefeuille du FCP aux marchés sur lesquels intervient le gérant à 150% de l'actif net du FCP. Le FCP pourra ainsi amplifier les mouvements de marché et par conséquent, sa valeur liquidative est susceptible de baisser de manière plus importante que le marché. Cette surexposition ne sera toutefois pas systématiquement utilisée. Cette utilisation sera laissée à la libre appréciation du gérant.

Risque de change

Le Fonds est soumis à un risque de change. En effet, pour les investissements effectués dans une devise autre que l'euro, il existe un risque de baisse de cette devise par rapport à la devise de référence du Fonds, l'euro. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. En raison de sa stratégie d'investissement, le Fonds peut être soumis à un risque de change maximum de 10% de l'actif.

Principaux risques

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Risque lié à la gestion des garanties financières

La gestion des garanties est susceptible de créer des risques pour le FCP tels le risque de liquidité (c'est-à-dire le risque qu'un titre reçu en garantie ne soit pas suffisamment liquide et ne puisse pas être vendu rapidement en cas de défaut de la contrepartie), et, le cas échéant, les risques liés à la réutilisation des garanties en espèces (c'est-à-dire principalement le risque que le FCP ne puisse pas rembourser la contrepartie).

Risques en matière de durabilité

Les Compartiments sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des Compartiments. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

Impact des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme

Le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme.

Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Indicateurs ESG au 30/09/2020

Environnemental

Changement climatique : impact estimé sur l'augmentation moyenne mondiale de la température

	Fonds	Indice de référence*
	1,5°C	1,5°C
Emissions induites (tCO ₂ /million€ investi)	120	103
Emissions évitées (tCO ₂ /million€ investi)	129	144
Taux de couverture (poids)	61%	84%

Droits de l'homme

En poids	Fonds	Indice de référence*
« Très sévères » controverses	0%	0%
Taux de couverture	100%	100%

Gouvernance

Femmes au sein du comité exécutif

	Fonds	Indice de référence*
	24%	15%
Taux de couverture (% détention)	35%	1%

Social

Évolution des effectifs entre 2016 et 2019

	Fonds	Indice de référence*
	5%	2%
Taux de couverture (poids)	18%	12%

Les éléments communiqués reflètent l'opinion / la situation de Mirova à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

*Indice de référence : Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond Index. Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques », et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » de la présentation. Source : Mirova

Caractéristiques

Informations clés	
Objectif d'investissement*	Obtenir une performance supérieure au marché obligataire de l'énergie verte sur sa période minimale d'investissement recommandée de 3 ans
Durée d'investissement recommandée	Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond Index (couvert en EUR)
Durée d'investissement recommandée	3 ans
Profil de risque ³	3
Forme juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds agréée par l'autorité de tutelle, la CSSF, comme OPCVM
Date de création ⁴	02/06/2017
Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	Mirova
Gérants	Charles Portier, Agathe Foussard
Valorisateur/Dépositaire	Caceis Bank, Luxembourg Branch
ISIN/Code Bloomberg	I/C (EUR) LU1472740502 MIGGIAE LX Equity
Enregistrements	France, Singapour, Autriche, Allemagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, Suisse, Royaume-Uni, Belgique, Irlande
Valorisation	Quotidienne
Heure limite de centralisation	13h30
Règlement/livraison	J+3

Parts	Minimum de souscription initiale	Frais globaux (max) ¹	Droits d'entrée (max) ²	Droits de sortie (max)
I	50 000 EUR	0.60 %	0.00 %	0.00 %
M	5 000 000 EUR	0.40 %	0.00 %	0.00 %
N	N/A	0.70 %	3.00 %	0.00 %
R	N/A	1.00 %	3.00 %	0.00 %
SI	10 000 000 EUR	0.40 %	0.00 %	0.00 %
RE	N/A	1.60 %	0.00 %	0.00 %

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. À titre indicatif uniquement, les performances du Compartiment peuvent être comparées avec celles de l'Indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement délégué reste libre de choisir les actions qui composent le portefeuille conformément à la politique d'investissement du Compartiment. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

*L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.

Les risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » de cette présentation et sur le prospectus du fonds disponible sur le site mirova.com.

1- Les « Frais Globaux » représentent la somme des Frais de Gestion et des Frais d'Administration 2- Non acquis au fond 3- L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer. 4- 2017 correspond à la fusion dans le compartiment de la sicav Mirova Funds domiciliée au Luxembourg, d'une sicav Française « Nord Sud Développement » datant du 25 mai 1984, devenue « Mirova Green Bond Global Fund » en juin 2015, enregistré auprès de l'AMF et géré par la même société de gestion, ayant une politique d'investissement identique.

Source : Mirova

Principaux risques

Risque de perte en capital

La valeur et le rendement sont de nature à fluctuer avec le temps (notamment en raison des fluctuations de taux de change), de même que les Actions peuvent, au moment du rachat, présenter une valeur supérieure comme inférieure à leur coût initial. Rien ne garantit que le capital investi dans une Action sera en intégralité retourné à l'investisseur.

Fluctuation des Taux d'Intérêt

La valeur des titres de taux détenus par un Compartiment est de nature à augmenter ou à diminuer en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt varient généralement d'un État à un autre et peuvent changer pour un certain nombre de raisons. Comptent parmi les raisons de ces changements l'expansion ou la contraction rapide de la masse monétaire d'un État, l'évolution de la demande des entreprises et consommateurs à l'égard de l'emprunt, ainsi que les changements réels ou prévus s'agissant du taux d'inflation.

Modifications des Lois et/ou Régimes Fiscaux

Tous les Compartiments sont soumis aux lois et au régime fiscal du Luxembourg. Les titres détenus par chaque Compartiment ainsi que leurs émetteurs seront assujettis aux lois et aux régimes fiscaux de divers autres pays, ce qui implique un risque de requalification fiscale. Toute modification de ces lois et régimes fiscaux, ou toute convention fiscale entre le Luxembourg et un autre pays, ou entre différents pays, pourrait nuire à la valeur des titres d'un Compartiment.

Risque de Crédit

L'émetteur de tout titre de créance acquis par un Compartiment est susceptible de manquer à ses obligations financières. Par ailleurs, le prix de tout titre de créance acquis par un Compartiment reflète normalement le risque perçu quant à un défaut de l'émetteur de ce titre au moment où le Compartiment a acquis le titre. Si ce risque perçu augmente après l'acquisition, il est probable que la valeur du titre détenu par le Compartiment diminue.

Il existe de nombreux facteurs susceptibles d'amener l'émetteur à manquer à ses obligations financières, ou d'entraîner une augmentation du risque perçu quant à un défaut de l'émetteur. Comptent parmi ces facteurs la détérioration de la situation financière de l'émetteur causée par MIROVA FUNDS 68 l'évolution de la demande relative aux produits et services de l'émetteur, la survenance d'un litige juridique sérieux ou la menace de litige juridique sérieux, ainsi que l'évolution des lois, réglementations et régimes fiscaux applicables. Plus le Compartiment est concentré dans un secteur donné, et plus il sera susceptible d'être impacté par les facteurs qui affectent la situation financière de ce secteur dans son ensemble.

Contreparties

Une ou plusieurs contrepartie(s) expérimentées en matière d'opérations de swap, de contrats de change ou autres contrats sont susceptibles de manquer à leurs obligations en vertu de tels swaps, contrats de changes ou autres contrats, et par conséquent, les Compartiments pourraient ne pas être en mesure de réaliser les performances attendues d'un tel swap, contrat de changes ou autre contrat. En outre, dans le cas de l'insolvabilité ou de la défaillance d'une contrepartie, un Compartiment pourrait ne récupérer, même à l'égard de biens spécifiquement traçables, qu'une quote-part de tous les biens disponibles aux fins de distribution à l'ensemble des créanciers et/ou clients de ladite contrepartie. Ce montant peut être inférieur aux montants dus au Compartiment.

Titres notés en dessous d'« Investment Grade » ou Titres non notés

La Société de Gestion se fonde sur l'évaluation du risque de crédit établie par son équipe et sa propre méthodologie. Certains Compartiments peuvent investir dans des titres de taux non notés, ou dans des titres de taux ayant obtenu une notation inférieure à « Investment Grade ». Le fait d'investir dans des titres de taux non notés peut comporter un risque lié au fait que la qualité de crédit du titre ne fait pas l'objet d'une notation de la part d'une agence de notation. Sauf indication contraire dans la description d'un Compartiment, les titres de taux notés en dessous d'« Investment Grade » sont les titres aux notes inférieures à BBB- (chez Standard & Poor's), à Baa3 (chez Moody's Investors Service, Inc.) ou à BBB- (chez Fitch), c'est-à-dire qu'ils sont considérés comme présentant une faible qualité de crédit. Les titres notés en dessous de « Investment Grade » et les titres non notés sont susceptibles de présenter une plus grande volatilité et un plus grand risque de perte de principal et d'intérêts que les titres de créance notés « Investment Grade ». En outre, pour les Compartiments qui utilisent une notation minimum, lorsque la notation d'une action déjà présente dans le portefeuille se dégrade et devient inférieure à la notation « Investment Grade », la Société de Gestion examinera s'il faut conserver ou se séparer de ladite action, tout en maintenant comme critère principal les intérêts des Actionnaires.

Principaux risques

Liquidité

Certains Compartiments acquièrent des titres qui sont exclusivement négociés par un nombre limité d'investisseurs. Compte tenu du nombre limité d'investisseurs pour ces titres, ces Compartiments peuvent rencontrer des difficultés à acquérir rapidement ces titres dans des conditions de marché défavorables. Comptent parmi les titres acquis par ces Compartiments et pour lesquels le nombre d'investisseurs est limité de nombreux produits dérivés et titres émis par des entités présentant un risque de crédit considérable. Certains marchés, sur lesquels certains Compartiments peuvent investir, peuvent périodiquement se révéler insuffisamment liquides ou illiquides. Ceci affecte le prix du marché de ces titres et nuit par conséquent à leur valeur nette d'inventaire. En outre, en raison d'un manque de liquidité et d'efficacité dans certains marchés dû à des conditions de marché inhabituelles, à des volumes élevés et inhabituels de demandes de rachat ou à d'autres éléments, il est possible que les Compartiments éprouvent des difficultés en matière d'achat ou de vente de portefeuilles de titres et, par conséquent, rencontrent des difficultés à respecter les délais de souscriptions et de rachats mentionnés dans le présent Prospectus. Dans de telles circonstances, la Société de Gestion est en droit, conformément aux statuts de la SICAV et dans l'intérêt des investisseurs, de suspendre les souscriptions et les rachats ou de prolonger le délai de règlement.

Marchés Émergents

Les investissements en titres de marchés émergents comportent certains risques, tels que l'illiquidité et la volatilité, qui peuvent être plus importants que ceux généralement associés à l'investissement dans les marchés développés. Les niveaux en matière de développement économique, de stabilité politique, de profondeur du marché, d'infrastructure, de capitalisation, de contrôles fiscal et réglementaire dans les économies de marché émergents peuvent être inférieurs à ceux observés dans des pays plus développés.

Taux de change

Certains Compartiments investissent dans des titres libellés dans plusieurs devises, qui sont différentes de leur devise de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères ont une incidence sur la valeur de certains titres détenus par ces Compartiments.

Risque de change au niveau des Catégories d'Actions - Pour les Catégories d'Actions non couvertes et libellées dans des devises différentes de la devise du Fonds, la valeur de la Catégorie d'Actions suit les fluctuations du taux de change entre la devise de la Catégorie d'actions et la Devise de Référence du Fonds, ce qui est susceptible de générer une volatilité supplémentaire au niveau de la Catégorie d'Actions.

Instruments Financiers Dérivés

Un Compartiment peut s'engager dans des transactions de produits dérivés dans le cadre de MIROVA FUNDS 70 sa stratégie d'investissement, à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Ces stratégies comprennent actuellement l'utilisation d'instruments cotés et d'instruments dérivés de gré à gré.

- ▶ L'utilisation d'instruments dérivés à des fins d'investissement peut présenter davantage de risques pour le Compartiment que la seule utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture.
- ▶ Ces instruments présentent une volatilité, et sont sujets à divers types de risques, incluant par exemple le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque juridique ou encore le risque opérationnel..
- ▶ Par ailleurs, il peut exister une corrélation imparfaite entre les instruments dérivés utilisés en tant que véhicules de couverture et les investissements ou secteurs de marché à couvrir. Ceci peut conduire à une couverture imparfaite de ces risques, et à une perte potentielle de capital.
- ▶ La plupart des instruments dérivés sont caractérisés par un fort effet de levier. .

Principaux risques

Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

Risques en matière de durabilité

Les Compartiments sont soumis à des risques en matière de durabilité consistant, au sens du Règlement 2019/2088 (article 2(22)), en des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les Risques en matière de durabilité se rapportent principalement aux événements liés au climat résultant du changement climatique (Risques physiques) ou à la réponse de la société au changement climatique (Risques de transition), lesquels peuvent entraîner des pertes imprévues susceptibles d'affecter les investissements et la situation financière des Compartiments. Les événements sociaux (p. ex. inégalités, inclusivité, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement du comportement des clients, etc.) ou les lacunes en matière de gouvernance (p. ex. violation récurrente d'accords internationaux, problèmes de corruption, qualité et sécurité des produits, pratiques de vente, etc.) peuvent également engendrer des Risques en matière de durabilité. Les facteurs de durabilité ont trait aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption (« Facteurs de durabilité »). Le processus d'investissement du portefeuille fait appel à une approche ESG sophistiquée et contraignante visant à privilégier des titres bien notés du point de vue ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des Risques en matière de durabilité sur le rendement du portefeuille. De plus amples informations sur le cadre relatif à l'intégration des Risques en matière de durabilité figurent dans la politique de gestion des risques en matière de durabilité de la Société de Gestion, disponible sur son site Internet.

Titres de Créance

Les principaux risques liés au fait d'investir dans des titres de créance sont les suivants :

- Fluctuation des Taux d'Intérêt : La valeur des titres de taux détenus par un Compartiment est de nature à augmenter ou à diminuer en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt varient généralement d'un État à un autre et peuvent changer pour un certain nombre de raisons. Comptent parmi les raisons de ces changements l'expansion ou la contraction rapide de la masse monétaire d'un État, l'évolution de la demande des entreprises et consommateurs à l'égard de l'emprunt, ainsi que les changements réels ou prévus s'agissant du taux d'inflation.

- Risque de Crédit : L'émetteur de tout titre de créance acquis par un Compartiment est susceptible de manquer à ses obligations financières. Par ailleurs, le prix de tout titre de créance acquis par un Compartiment reflète normalement le risque perçu quant à un défaut de l'émetteur de ce titre au moment où le Compartiment a acquis le titre. Si ce risque perçu augmente après l'acquisition, il est probable que la valeur du titre détenu par le Compartiment diminue.

Il existe de nombreux facteurs susceptibles d'amener l'émetteur à manquer à ses obligations financières, ou d'entraîner une augmentation du risque perçu quant à un défaut de l'émetteur. Comptent parmi ces facteurs la détérioration de la situation financière de l'émetteur causée par l'évolution de la demande relative aux produits et services de l'émetteur, la survenance d'un litige juridique sérieux ou la menace de litige juridique sérieux, ainsi que l'évolution des lois, réglementations et régimes fiscaux applicables. Plus le Compartiment est concentré dans un secteur donné, et plus il sera susceptible d'être impacté par les facteurs qui affectent la situation financière de ce secteur dans son ensemble.

04

FONDS NOURRICIERS



Table de correspondance

Nom du fonds nourricier	Nom du fonds maître	Indicateurs ESG
Mirova Actions Europe	Mirova Europe Sustainable Equity Fund	<p>Veillez vous référer aux indicateurs ESG du fonds maître correspondant.</p> <p>Un fonds nourricier est un fonds investi au minimum à 85 % dans un seul autre fonds qui prend alors la qualification de fonds maître.</p>
Mirova Europe Environnement	Mirova Europe Environmental Equity Fund	
Mirova Actions Euro	Mirova Euro Sustainable Equity Fund	
Mirova Actions Monde	Mirova Global Sustainable Equity Fund	
Mirova Emploi France	Insertion Emplois Dynamique	
Mirova Obli Euro	Mirova Euro Green and Sustainable Bond Fund	

09

DISCLAIMER



Positionnement des fonds Mirova au regard de SFDR

Pour rappel : qu'est-ce que la réglementation SFDR ?

Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Reporting » (SFDR) vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers, à travers notamment la fourniture d'informations en matière de durabilité sur les produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité). Ses objectifs sont d'assurer d'un alignement entre les documents commerciaux et la réalité des pratiques, d'assurer la comparabilité des produits en ces termes et d'orienter les investissements privés vers des investissements plus responsables. Cette réglementation intervient au niveau des entités (sociétés de gestion, sociétés d'investissement, conseillers financier), mais aussi au niveau des produits. Les publications des sociétés et les documents précontractuels des produits s'en trouveront modifiés.

La réglementation SFDR demande dans un premier temps de définir la classification de chaque produit en fonction de ses caractéristiques. la définition de chacune de ces catégories :

- Article 6 : le produit n'a pas d'objectif de durabilité. Ce type de produit, généralement appelé « produit de l'article 6 » ne relève pas de l'article 8 ni de l'article 9.
- Article 8 : la communication d'un produit intègre des caractéristiques environnementales et sociales même si ce n'est pas son point central, ni le point central du processus d'investissement. Le produit fait la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance
- Article 9 : le produit a un objectif d'investissement durable.

Réglementation SFDR : positionnement des fonds Mirova

L'intégration et la contribution aux enjeux de développement durable est inscrite au cœur de la mission de Mirova. Notre objectif est de proposer aux investisseurs des stratégies permettant de concilier recherche de rendement financier et d'impact positif sur la société. Cette recherche d'impact s'applique de façon transverse sur toutes nos classes d'actifs à travers l'intégration ex-ante des enjeux de développement durable dans les objectifs d'investissement de tous nos fonds, et la mesure ex-post systématique des impacts environnementaux et sociaux.

Pour les stratégies d'investissement listées (actions, obligations, diversifiés), les investissements sont prioritairement orientés vers les acteurs qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable. Les enjeux environnementaux et sociaux sont partie intégrante des décisions d'investissements, et font l'objet d'une mesure systématique de la qualité développement durable des portefeuilles. Les stratégies d'investissement en Infrastructures de Transition Énergétique sont exclusivement tournées vers les solutions favorisant la transition énergétique i.e. la production d'énergies propres, la mobilité verte, etc. et intègrent systématiquement une revue des enjeux environnementaux et sociaux dans l'analyse des projets.

Les stratégies Capital Naturel, investissent, quant à elles, dans la restauration et la protection de la biodiversité dans des écosystèmes touchés par le changement climatique (forêts, océans, etc.) en finançant des projets à forts impacts environnementaux et sociaux.

La stratégie Solidaire de Mirova vise à financer des projets et entreprises non cotées à fort impact social et environnemental en France, en particulier pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Enfin, Mirova vise, pour l'ensemble de ses investissements, à proposer des portefeuilles cohérents avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C définie dans les accords de Paris de 2015, et affiche systématiquement l'impact carbone de ses investissements (hors Gestion Solidaire et Capital Naturel), calculée à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais. Les fonds Mirova seront classifiés « article 9 » dans le cadre de la nouvelle réglementation européenne (SFDR).

Stratégies d'investissement et principales incidences négatives

Intégration des risques en matière de durabilité dans les processus d'investissement

Afin d'atteindre l'objectif d'investissement durable fixé, tous les investissements sélectionnés font l'objet d'une analyse approfondie en matière de développement durable et de gouvernance. Cette analyse est menée par l'équipe Recherche (identification des opportunités durables, évaluation des pratiques ESG de l'émetteur, vote et activités engagées, recherche ESG et opinion « développement durable »). Chaque opinion développement durable inclut une analyse des opportunités et risques significatifs auxquels fait face une société/un projet.

Le résultat de ces analyses permet d'établir une opinion qualitative globale qui est définie en rapport avec la possibilité d'atteindre les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD). Les investissements éligibles sont soit considérés par Mirova comme neutres au regard des ODD, soit considérés comme contribuant de manière positive ou très favorablement à l'atteinte des ODD.

Pour plus d'informations sur l'approche adoptée par Mirova pour atteindre ses objectifs d'investissement durable, vous pouvez consulter : www.mirova.com/fr/recherche/comprendre.

Le processus d'investissement inclut une approche ISR* significativement engageante qui se focalise sur des investissements bien notés sur le plan ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des risques de durabilité sur le rendement du portefeuille. La Recherche s'appuie sur les sources de données et méthodologies suivantes pour évaluer, mesurer et suivre l'impact des investissements responsables sélectionnés :

Dans le cas des stratégies d'investissement listées, la qualité ESG globale du portefeuille est mesurée en continu par rapport à celle de l'indice de référence** aligné au fonds sur l'objectif de durabilité, ou, à défaut, de l'univers d'investissement du produit afin de garantir que le produit dispose d'un profil de qualité ESG supérieure à son indice ou univers d'investissement.

Dans les cas des stratégies d'investissement en actifs réels (solidaire, capital naturel et infrastructures de transition énergétique), l'opinion « développement durable » des opportunités d'investissement est réalisée en amont des transactions pour vérifier leur adéquation avec nos exigences en termes d'impact environnemental et/ou social et privilégier celles les mieux notées. Une fois les projets/structures financés, ils sont réévalués au fil du temps pour mesurer l'effectivité des impacts recherchés.

Mirova prépare l'analyse développement durable qualitative de chaque investissement. Cette analyse intègre l'ensemble du cycle de vie du produit, de l'extraction des matières premières à son élimination, en passant par son utilisation par le consommateur. L'analyse se concentre également sur les problématiques les plus pertinentes pour chaque investissement. Les principaux indicateurs négatifs définis par Mirova***, propres à chaque secteur, sont systématiquement intégrés dans l'opinion développement durable.

Mirova évalue également chaque investissement en utilisant un indicateur physique pour le carbone, évaluant à la fois les risques et opportunités en matière de transition énergétique. Au niveau des portefeuilles, les émissions consolidées créées et évitées sont prises en considération afin de déterminer un niveau d'alignement sur la base des scénarios climatiques publiés par des organisations internationales telles que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et l'Agence internationale de l'énergie. Pour plus d'informations sur la méthodologie, vous pouvez consulter www.mirova.com/en/research/demonstrating-impact.

En fonction de l'objectif et de la stratégie d'investissement des fonds, les investissements sont également évalués sur la base d'indicateurs spécifiques tels que l'égalité hommes-femmes et la diversité, tel qu'indiqué dans les reportings périodiques de chaque fonds.

Intégration des incidences négatives potentielles en matière de durabilité****

Le gérant évalue et suit des indicateurs définis pour identifier le risque d'impact négatif pour chaque secteur dans lequel nous investissons. Notre approche est décrite sur notre site web www.mirova.com/fr/recherche/comprendre. Les sociétés/projets dont les activités économiques ont un impact négatif sur l'atteinte de l'un ou plusieurs des objectifs de développement durables de l'ONU sont systématiquement exclus de notre univers d'investissement. Par ailleurs, une liste d'exclusion stricte est appliquée pour les activités controversées, incluant entre autres les activités contrevenant au Global Compact de l'ONU, aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Considérant que même des activités ayant un impact positif sur un ou plusieurs des objectifs de développement durable de l'ONU peuvent créer un risque négatif sur d'autres ODD, nous nous engageons activement auprès de sociétés dont l'objectif est de réduire ce risque.*****

*Investissement Socialement Responsable **L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le(s) Fonds. ***A l'heure actuelle, Mirova suit les grands principes de la réglementation SFDR, disponibles ici : www.mirova.com/fr/recherche/comprendre ****Lien vers notre espace dédié SFDR : www.mirova.com/fr/reglementation-sfdr *****Lien vers le site de Mirova contenant les politiques d'exclusion :

www.mirova.com/sites/default/files/2021-01/Activit%C3%A9s-Controvers%C3%A9es-Jan-2021-FR.pdf

RÉSERVÉ AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS

DISCLAIMER

Informations légales

Ces informations sont destinées à des clients non professionnels et professionnels au sens de la directive MIF. Si tel n'est pas le cas et si vous receviez ce Document et/ou toute pièce jointe par erreur, merci de le(s) détruire et de le signaler immédiatement à Mirova.

Les compartiments de la SICAV Mirova Funds sont agréés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("la CSSF").

Insertion Emplois Dynamique est un FCP agréé par l'Autorité des Marchés Financiers ("l'AMF").

Mirova Actions Europe, fonds nourricier du compartiment Mirova Europe Sustainable Equity Fund de la SICAV Mirova Funds, est un FCP agréé par l'AMF.

Mirova Europe Environnement, fonds nourricier du compartiment Mirova Europe Environmental Equity fund de la SICAV Mirova Funds, est un FCP agréé par l'AMF.

Mirova Actions Euro, fonds nourricier du compartiment Mirova Euro Sustainable Equity Fund de la SICAV Mirova Funds, est un FCP agréé par l'AMF.

Mirova Actions Monde, fonds nourricier du compartiment Mirova Global Sustainable Equity Fund de la SICAV Mirova Funds, est un FCP agréé par l'AMF.

Mirova Emploi France, fonds nourricier du fonds maître Insertion Emploi dynamique, est un FCP agréé par l'AMF.

Mirova Obli Euro, fonds nourricier du compartiment Mirova Euro Green and Sustainable bond fund de la SICAV Mirova Funds, est un FCP agréé par l'AMF.

Mirova Euro Sustainable Bond Fund est un FCP agréé par l'Autorité des Marchés Financiers ("l'AMF").

Pour tous ces fonds, Natixis Investment Managers International est la société de gestion et a délégué la gestion financière à Mirova et à Mirova US pour le fonds Mirova Global Sustainable Equity Fund.

Aviva La Fabrique Impact ISR est un Fonds Commun de Placement (FCP, FIA) agréé par l'Autorité des Marchés Financiers ("l'AMF"). La société de gestion est Mirova.

Ces fonds font l'objet d'un document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et d'un prospectus. Le DICI du fonds doit obligatoirement être remis préalablement à toute souscription. Les documents de référence du fonds (DICI, prospectus et document périodique) sont disponibles sur simple demande auprès de MIROVA et sur le site internet www.mirova.com

Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il appartient donc à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ces fonds.

Ce placement permet de profiter du potentiel de performance des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risque. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis et il existe un risque de perte en capital.

Votre argent est investi dans des instruments financiers sélectionnés par MIROVA. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

L'investissement dans ces fonds présente notamment un risque de perte en capital. Pour plus d'informations sur les risques respectifs des fonds cités dans ce document, il convient de se reporter à leurs prospectus respectifs disponibles auprès de MIROVA sur simple demande ou sur le site internet www.mirova.com.

Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment son patrimoine afin de ne pas l'exposer uniquement aux seuls risques de ce fonds. Il est recommandé à toute personne désireuse de souscrire des parts du fonds de contacter son conseiller habituel, préalablement à la souscription pour bénéficier d'une information ou d'un conseil adapté à sa situation personnelle.

Par ailleurs, les performances passées ne constituent en aucun cas une garantie ou un indicateur fiable de la performance actuelle ou future. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion et de fonctionnement incluant des commissions et des droits de garde.

DISCLAIMER

Informations légales

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Selon la législation en vigueur, le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ces OPCVM/FIA dépend de la situation personnelle de chaque porteur. Pour le déterminer, chaque porteur devra tenir compte de son patrimoine personnel, de la réglementation qui lui est applicable, de ses besoins actuels et futurs sur l'horizon de placement recommandé mais également du niveau de risque auquel il souhaite s'exposer.

Cette présentation est un document non contractuel à caractère purement informatif.

Cette présentation et son contenu ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par les fonds gérés par la société de gestion Mirova. Les services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique d'un destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans cette présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement. En tout état de cause, il vous appartient de consulter le règlement du fonds et de recueillir les avis internes et externes que vous estimez nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour vérifier notamment l'adéquation de l'investissement qui vous est présenté avec vos objectifs et vos contraintes et pour procéder à une évaluation indépendante de cet investissement afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques.

L'information contenue dans ce document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Bien que Mirova ait pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier que les informations contenues dans cette présentation sont issues de sources fiables, plusieurs de ces informations sont issues de sources publiques et/ou ont été fournies ou préparées par des tiers. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce document ou toute autre information fournie en rapport avec le fonds. Les destinataires doivent en outre noter que cette présentation contient des informations prospectives, délivrées à la date de cette présentation. Mirova ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Toutes les informations financières notamment sur les prix, marges ou rentabilités sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment, sans préavis.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Mirova. Il ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable et écrit de Mirova. De même, toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'accord préalable et écrit de Mirova. La distribution, possession ou la remise de cette présentation dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

La politique de vote et d'engagement de Mirova ainsi que les codes de transparence sont disponibles sur son site Web : www.mirova.com.

Document non contractuel, rédigé en Mars 2021.

DISCLAIMER

Mentions Légales

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

En France : le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Au Luxembourg : le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. – Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

En Belgique : le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique

En Suisse : le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.



MIROVA

Société de gestion de portefeuille – Société Anonyme
RCS Paris n° 394 648 216 – Agrément AMF n° GP 02-014
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers.

Natixis Investment Managers

Société anonyme
RCS Paris 453 952 681
43, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

Natixis Investment Managers International

Société de gestion de portefeuille – Société Anonyme
RCS Paris 329450738 Agrément AMF n° GP 90-009
43, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Natixis Investment Managers International est un affilié de Natixis Investment Managers.

Mirova US

888 Boylston Street, Boston, MA 02199. Tel : 212-632-2803
Mirova US est une filiale implantée aux États-Unis, détenue par Mirova.
Mirova US et Mirova ont conclu un accord selon lequel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche.
Mirova US combine sa propre expertise et celle de Mirova lorsqu'elle fournit des conseils à ses clients.

